

**Cahier des matières tirées des archives
de la Commune du Chenit
- No 15 -**

Marcel Golay-Caillet de l'Orient-de- l'Orbe

**Historique de l'Hôpital de la Vallée de Joux
1983**



2008

Introduction

Nous connaissons Marcel Golay-Caillet, de l'Orient de l'Orbe, d'avoir collaboré avec lui à l'édition de deux ou trois petites choses où figurent notamment ces « Bonnes vieilles histoires de la Vallée » qui connurent un succès respectable à l'époque. Des histoires que l'on peut se raconter à la veillée, plus ou moins vraies ainsi que le veut l'usage, la tradition locale parfois ne faisant guère dans la dentelle !

Marcel Golay-Caillet, décédé depuis quelque quinze ou vingt ans - fils de Paul Golay-Favre dit P. d'Amont, patoisant émérite -, naturellement membre de la Chorale de l'Orient en son temps, fut aussi secrétaire du Conseil de l'Hôpital du Chenit. Il avait en conséquence accès aux archives de cet établissement à partir desquelles, selon toute probabilité, il put mettre à jour sa synthèse sur l'histoire de l'Hôpital. Archives, soit dit en passant, qui posent problème aujourd'hui alors que l'on ne sait même pas s'ils elles existent encore !

Heureusement reste le Livre d'Or, ouvrage remarquable confectionné avec un soin extrême, bourré de photos, dont certaines vraiment excellentes, illustré parfois de dessins de grandes qualités graphiques, et encore truffé d'informations de la plus haute importance sur cet établissement de district dont le rôle fut majeur.

Que serions-nous devenus sans notre hôpital ?

L'histoire de celui-ci bien naturellement a laissé des traces importantes dans le journal local qui s'est toujours fait un plaisir de relater dans les détails presque les plus infimes la bonne marche de cet établissement, comme aussi les convulsions dernières qui devaient l'amputer de plusieurs services dont la maternité.

Notre Hôpital, diraient d'aucuns. En lequel il vaut mieux n'aller que pour le temps d'une visite, mais entre les murs duquel néanmoins on sait qu'on sera très certainement amené à passer un jour. La roue de l'infortune tourne pour chacun de nous, et après son pain blanc, on mange son gris, et puis l'on n'en mange tout simplement plus !

Ils ont donné beaucoup de leur temps à cet établissement, souvent bénévolement. Ils ont cru en la puissance de l'amour et du dévouement. Ils n'attendaient aucune reconnaissance. Et pourtant ils la méritaient, tous, qui ont aidé. Attentions généreuses de ces gens qui ont le cœur sur la main et qui s'oublient pour ne plus penser qu'aux autres dont ils savent les besoins.

Marcel Golay-Caillet lui aussi a donné de son temps en rédigeant cet historique solide duquel on pourra toujours repartir. Une retranscription a permis de lui donner une forme, nous l'espérons, plus agréable et plus moderne.

Bonnes découvertes !

Historique de Monsieur Marcel-Golay Caillet de l'Orient

Infirmerie du Chenit – Hôpital de la Vallée de Joux, ère de préparation et de réalisation – 1866 – 1934

Depuis de nombreuses années, plus de cent ans maintenant, les habitants et les autorités de la région se préoccupaient de l'édification d'un établissement hospitalier. En ce temps-là on pensait simplement à une infirmerie.

Avant la construction de la ligne de chemin de fer Vallorbe – Le Pont et le Pont – Le Brassus, à la fin du siècle dernier, les habitants de la Vallée se sentaient quelque peu isolés du reste du monde. Transporter un malade grave à Saint-Loup ou à Lausanne posait un problème quasi insoluble.

L'idée étant lancée, on est étonné maintenant de voir avec quel élan la population contribuait à la réalisation du projet. A toute occasion, dès 1866, les dons affluaient. Que ce soit à l'occasion d'un partage, d'un héritage, d'une réconciliation, d'une fête de famille ou de société, de fiançailles ou de mariage, même de décès. Toutes les raisons étaient bonnes pour faire un don en faveur de « L'infirmerie ».

En 1873 parvenait à la Municipalité du Chenit un don de 2000.- avec mention : « en faveur de la construction d'une infirmerie dans la contrée ». Tant et si bien que les autorités se sont vues dans l'obligation de créer un comité et de nommer un gérant du fond dit de « l'infirmerie ».

Sur l'initiative de Monsieur le Préfet Marc Golay, une réunion était convoquée le 17 juillet 1783. Elle réunissait les représentants des trois communes de la Vallée. Ceux-ci décidèrent de convoquer toutes les personnes intéressées à la chose dans une assemblée où toutes les idées pourraient être émises, ceci afin de pouvoir tenir compte de tous les désirs de l'ensemble de la population. Le 19 août de la même année, le premier comité provisoire pouvait tenir séance à l'Hôtel de l'Union au Sentier sous la présidence de Monsieur Golay, préfet.

Très vite l'idée de construire une infirmerie soulève l'enthousiasme général et les dons affluent rapidement. En 1875 il y a en caisse 7925 francs 25. Ce qui, à l'époque, représente déjà une petite fortune.

L'étude est rondement menée par les deux commissions désignées ; la mission de la première est de faire une étude des plus complète sur l'exploitation d'une infirmerie et des frais qui en écoulent. La seconde, de trouver un terrain favorable pour l'implantation à proximité du Sentier et des voies de communications.

Nous extrayons du premier rapport annuel de 1874 du à la plume de Monsieur le pasteur Rapin du Sentier, alors président du comité :

On estime à l'époque, en thèse générale, que le nombre de lits nécessaire s'élève à un pour 1000 âmes. Le district de la Vallée comptant moins de 6000 habitants, on pourra se contenter de six lits, plus une chambre et cuisine pour

l'infirmière qui doit résider dans l'établissement. Il est toutefois recommandé de prévoir une chambre supplémentaire réservée aux cas inattendus, incurables dont la maladie nécessiterait un traitement particulier.

Le chirurgien de l'Hôpital cantonal estime qu'il y aurait grand avantage d'adjoindre à l'infirmerie un pavillon d'isolement pour les cas d'épidémie. On a encore en mémoire, à l'époque, les résultats de la guerre de 1870, et les épidémies qui s'ensuivirent. Il se révèle que celles-ci restent une source constante et primordiale de préoccupation dans la population.

Une question qui paraît fort grave inquiète les promoteurs. Quelles seront les dépenses entraînée^s par la création d'une infirmerie ? On ressent là le souci de ne pas avoir des grosses dettes à laisser supporter par les générations futures.

D'après les chiffres avancés par l'Etat, le coût moyen d'un lit d'infirmerie se monte à environ 600.- par année. En adoptant la solution de sept lits, la dépense serait de 4200.- Si l'on tient compte du traitement de l'infirmière, d'un subside au médecin attaché à l'établissement, les dépenses imprévues, on arrive sans peine à 5 à 6000.- pour les dépenses ordinaires de l'année.

A titre de renseignement, voici quelques chiffres recueilli par la commission d'étude. La journée de malade revient, médicaments, soins médicaux, pension, tout compris :

A l'infirmerie de la Broye,	à frs 2,72
A l'Hôpital de Genève,	à frs 3,05
A l'Hôpital cantonal de Lausanne,	à frs 2,18
A l'infirmerie d'Aigle	à frs 3,30
A l'infirmerie de Morges	à frs 2,70
A l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds,	à frs 1,75

Il est évident que les débuts surtout son difficiles et coûteux. Les frais d'installation à Rolle se sont montés à 36916.-, à Payerne, pour cinq lits, à 4000.- L'Etat a accordé à l'infirmerie de la Broye un subside de 200.-

La commission dite de construction n'est pas restée inactive. Elle songea d'abord à la location d'un bâtiment bien placé. Malheureusement les réparations pour l'adaptation ont été estimées trop coûteuse. Elle s'est penchée alors sur l'étude d'une construction neuve et a aussitôt entamé des tractations en vue de l'achat d'un terrain. Les pourparlers sont engagés pour l'achat de celui -ci situé au lieu dit « le champ de la Goutte » près du Solliat. La réponse du propriétaire, Monsieur Louis Aubert-Rochat, est favorable. L'architecte délégué et payé par l'Etat, est mandaté pour l'établissement des plans et un premier projet est mis sur pied.

Mais cette idée est bientôt abandonnée sans qu'en en connaisse la raison exacte.

Nous retrouvons, en date du 27 février 1876, la constitution de la Société de l'Infirmerie du Chenit. Nomination d'un Conseil d'administration, d'un président en la personne du pasteur Rapin du Sentier, et l'adoption des premiers

statuts. La même assemblée prend connaissance d'un don de 25 000.- de Madame Elisa Capt du Solliat. Ce don est assorti de la condition suivante : créer une maison au sentier pour loger le médecin et la pharmacie. De plus le produit des locations devra être affecté perpétuellement à un fond pour l'entretien de la future infirmerie.

L'assemblée du 6 mars 1876 voit l'élection d'un Conseil exécutif et la nomination d'un président en la personne de Monsieur Jules Olivier Nicole. Une finance est demandée aux trois communes de la Vallée. Elle se monte à fr. 0,40 par habitant, plus tard elle sera portée à fr. 0,50, ceci pour les intéresser sérieusement au projet.

Hélas, en 1890, malgré l'enthousiasme général, on décidait la dissolution du Comité de l'Infirmerie et la liquidation des fonds entre les trois communes de la Vallée. La répartition était la suivante :

Fonds à répartir :	frs. 10 296,25
Part du Chenit	frs. 6771.75
Part de l'Abbaye	frs. 1982.-
Part du Lieu	frs. 1542.40

Nous savons qu'une crise particulièrement violente affecta l'horlogerie à cette époque, ce qui provoqua le départ de la Vallée de nombreux horlogers.

On ne trouve pas de procès-verbaux entre les années 1898 et 1929. Période qui doit avoir été extrêmement fertile en événements concernant l'hôpital.

Cependant, après ce premier échec, il ne faut pas longtemps aux enthousiastes pour se ressaisir. On retrouve dans les livres de comptes la liste des dons et legs reçus. Ce qui témoigne de l'existence du fond en faveur de la construction de l'infirmerie qui est géré par Monsieur John Reymond-Aubert du Solliat, municipal.

La vue de nouveaux dons et legs importants ranime les espoirs. Ce sont :

En 1885, celui de Madame Pauline Hervieux née Baud, d'un montant de 25000.-

Et surtout, en 1889, celui de Monsieur Georges-henri Piguet, décédé à Paris, léguant tous ses biens et propriétés, dont la ferme qui prit ainsi le nom de « Ferme de l'Infirmerie », deux pâturages et deux parcelles de forêts. Le donateur demandait, comme condition, que tout soit destiné à une œuvre philanthropique et qu'aucun des immeubles et propriétés ne puissent être vendus.

En 1920, legs de Monsieur Auguste Meylan-Golay au Sentier, dans le même but.

Signalons encore, entre temps, le legs de feu Ami-Napoléon Rochat fait à la commune en faveur de la construction d'une infirmerie toujours. Seulement les conditions assorties à ce legs étaient à peine réalisables. Il fallait placer le fond jusqu'à ce que le produit des intérêts ajoutés à la somme atteignent 2 000 000.-,

soit 1 000 000.- pour construire l'infirmerie et 1 000 000.- pour l'entretien et les soins gratuits des malades. Belle œuvre sociale.

Tout ceci, ajouté aux nombreux autres, firent qu'en 1930 les biens de l'infirmerie du Chenit s'élevaient à environ 400 000.- en fonds de construction, plus les propriétés.

Les dévoués responsables, dans ce moment, pouvaient envisager dans un proche avenir la réalisation tant souhaitée de leur projet.

Entre parenthèse.

Il faut reconnaître que, malgré les possibilités limitées d'acquérir une forte instruction, l'époque du siècle qui nous a précédé a fourni des sommités intellectuelles qui venaient au jour tout naturellement. Ce fut aussi une génération de bâtisseurs. Si une évolution extraordinaire s'est produite au cours de la première moitié du 20^e siècle, dans la technique sur tous les plans en relation avec les deux guerres mondiales de 1914-18 et 1939-45, les gens du siècle précédent, avec les moyens dont ils disposaient, mais surtout avec leur ardeur au travail, leur courage, leur ténacité et surtout leur désintéressement, ont fait de grandes choses. N'est-ce pas dans ce temps que se sont construites les églises, les écoles, le Collège scientifique, l'Ecole d'horlogerie, les grandes fabriques, les liaisons routières et ferroviaires, sans compter toutes les entreprises privées. Toutes nos sociétés sportives et artistiques ont été fondées au cours du siècle dernier. Honneur donc à ces courageux qui ont si généreusement payé de leur personne pour doter la région d'un équipement extraordinaire.

Dès lors rien d'étonnant que se soit mûri, dans la population et au sein des autorités, un projet de construction d'une infirmerie. Et justement, nous y arrivons, à cette construction. Au vu de l'état du fonds d'abord, et ensuite du besoin d'un établissement médical se faisant de plus en plus sentir, en 1929, la municipalité du Chenit décide de désigner une commission d'étude de construction, non pas d'une infirmerie, mais d'un véritable hôpital. Car la conception du traitement des maladies a considérablement évolué depuis 1874.

Cette commission, dont tous les membres sont pris dans les rangs de la municipalité, est composée comme suit :

Monsieur Léon Aubert, Le Sentier, président

Monsieur Hector Reymond, Le Solliat, secrétaire

Monsieur Ernest Capt, L'Orient, membre.

Cette commission se constitue et entre en fonction le 12 juillet 1929. Monsieur Ernest Capt, décédé, est remplacé le 29 janvier 1930 par Monsieur Henri Audemars, municipal au Brassus. Son mandat est de poursuivre l'étude et les démarches à entreprendre en vue de la réalisation de l'œuvre qui doit devenir l'Hôpital de la Vallée.

Dès lors tout est mis en œuvre pour réunir la documentation nécessaire, demande de renseignements auprès de nombreux établissements similaires et des services de l'Etat, nombreuses visites d'infirmes et d'hôpitaux déjà en service. Lors d'une séance d'information, un membre du comité de l'infirmes du Pays-d'Enhaut, s'adressant aux responsables, s'exprimait en ces termes :

Votre sociabilité, votre finesse de caractère, votre goût particulier pour tout ce qui tend au développement général, vos sentiments de solidarité vous ont fait comprendre depuis longtemps que l'idéal d'un peuple se cachait dans ses institutions. Chaque génération qui passe se doit de tendre à améliorer la situation des hommes sur cette terre. C'est pour ne pas manquer à votre devoir que vous avez inscrit à votre programme la construction d'une infirmes dans votre haute et belle Vallée.

Votre devise sera : désintéressement, travail, conscience et fermeté.

Suivent cinq pages de conseils et recommandations. Puis l'orateur poursuit.

Il nous est ainsi aisé de tirer des conclusions et de les rapporter à la situation qui se présente ici et aux décisions que vous avez à prendre. Vous apprécierez d'avoir sur place ce que l'on doit aller chercher ailleurs, avec des difficultés augmentées. Si le sentiment humanitaire doit primer sur cette question, si le but unique et principal de cette œuvre est de rechercher le bien des malades et le soulagement de leurs souffrances, on ne peut se défendre d'estimer qu'une contrée à raison d'attirer pour elle tout ce qui peut être un avantage.

Voici donc, Messieurs, la belle tâche qui vous attend. Nul doute que vous allez la confier à des hommes actifs qui la mèneront à bien, à chef.

Ces hommes, vous les appuyerez au lieu de les critiquer ; vous les encouragerez, car les difficultés inhérentes à toute tâche humaine vous engagent parfois à lancer le manche après la cognée ; vous vous intéresserez à la bonne marche de l'infirmes ; par vos paroles vous vous efforcerez de la rendre populaire. C'est par ces moyens que vous édifierez les plus beaux fleurons de vos institutions ».

A ce stade de l'étude, on peut penser que le projet mûrissait gentiment. Un concours fut ouvert entre cinq architectes et la grande commission dite de consultation, au vu et après étude des projets présentés, fixa son choix sur celui de Monsieur René Bonnard de Lausanne.

Innombrables furent les séances, les démarches, les consultations nécessaires pour mettre au point ce projet et obtenir les autorisations du Département vaudois de l'Intérieur et du Service fédéral de l'hygiène.

En avril 1939 entra en fonction ce qu'on a appelé la Grande commission consultative prévue pour l'examen des plans et l'étude de la construction. Elle était composée de 19 membres.

Il fallut nommer aussi une commission de surveillance des travaux choisie hors des autorités. Elle se composait de 6 membres. Plus une commission des finances de 5 membres et un comité de dames également composé de 5 membres.

La décision de principe d'édifier le bâtiment prévu fut prise par le Conseil communal du Chenit dans ses séances des 27 juillet et 30 août 1931 et la décision définitive dans les séances du même conseil les 30 janvier et 6 mars 1933.

Le gros œuvre était adjugé à l'entreprise en consortium Piasio, Fantoli et Bianchi.

Si la population en général désirait ardemment avoir son hôpital, il y eut aussi une certaine opposition à ce projet. Comme quoi, de tous temps, il y eut des opposants à toute création nouvelle. Il fallut aussi que tous les héritiers de feu Georges-henri Piguet donnent leur accord quant à l'utilisation, sous cette forme, du legs de 1889.

Ainsi le 24 août 1933, c'était la fête grandiose du lever.

Les travaux d'aménagements intérieurs prirent plus de temps, mais c'est dans la joie et la reconnaissance générales des autorités et de la population toute entière que l'Hôpital de la Vallée fut inauguré le 17 novembre 1934.

Coût de la construction :

L'ensemble des devis prévus se montait à 512 000.-

Le coût total s'élevait à 587 888.30.

Dépassement du devis, 75 888.30.

Ce dépassement fut couvert par les dons reçus, la vente de 1935 et un emprunt de 60 000.-

Le grand souci des responsables qui était de ne pas laisser de dette après la construction subsistait.

Le financement de la construction se présente comme ceci :

La dépense totale s'élevait à 587 888,30.

Couverture par le fonds de l'infirmerie, 457 888,30.

Subsides de l'Etat et de la Confédération, 70 000.-

Emprunt bancaire, 60 000.-

C'était donc dans d'excellentes conditions financières que l'hôpital tant désiré ouvrait ses portes le 5 décembre 1934 et, heureux présage, saluait sa première patiente et l'arrivée dans ce monde d'un beau bébé.

INAUGURATION

La Vallée de Joux peut être fière. La voici en possession d'un magnifique hôpital. L'inauguration a eu lieu le 17 novembre 1934 et quelques jours après il pouvait s'ouvrir aux malades et commencer sa bienfaitante activité.

Un hôpital merveilleux, archi moderne et pourtant simple, sobre de lignes, sans luxe, disait un orateur.

Une belle brochette d'invités, les autorités et la population pouvaient visiter les locaux et les installations.

Monsieur Paul Givel, président du Conseil, présidait la cérémonie et ouvrait la partie oratoire en des termes qui reflétaient la joie et le contentement de tous. L'assistance entendit encore Monsieur le syndic André Meylan et Monsieur le pasteur Bovon au nom de l'Eglise. Pour terminer, ce fut le tour de Monsieur le Conseiller d'Etat Norbert Bosset qui apporta le salut du Gouvernement cantonal aux citoyens de la Vallée, à cette population qui, dit-il, profondément atteinte par la crise économique, ne se laisse pas abattre, au contraire, fait preuve d'un cran admirable qui lui aide à remonter la pente.

Cette population laborieuse et pleine d'ingéniosité n'a pas craint de réaliser une œuvre de charité et d'entr'aide : le magnifique Hôpital de la Vallée.

Si le bâtiment est prêt et les installations en place, il lui faut bien sûr du personnel soignant, hôtelier, administratif, etc.

Le service médical est assuré par le Dr Louis Décombaz, médecin, et le Dr Jâmes Rochat, médecin chirurgien.

Sœur Antoinette Jäggi sera la directrice pendant 28 ans.

Mademoiselle Elisabeth Golay sera sage-femme attitrée.

Avec ses 55 lits, notre hôpital paraissait amplement suffisant pour la population de la Vallée, c'était du moins la certitude de ses promoteurs. Alors que le sentiment d'une partie de la population était qu'on avait vu beaucoup trop grand. L'avenir donna raison aux premiers, puisqu'en 1937 déjà il fallut créer des chambres supplémentaires et qu'en 1944 le Dr. Rochat signala l'insuffisance des locaux destinés à la maternité.

Par la suite, nouvel agrandissement en 1955, deuxième étage surélevé. Ces travaux importants permirent de recevoir 77 malades au lieu de 55.

En 1957 il fallut aménager une nouvelle pharmacie, un bureau pour la sœur directrice et une cabine de téléphone destinée aux malades et aux visiteurs.

Dans les années 1960-1961, c'est la démolition de la partie rurale de la Ferme et la reconstruction de logements devenus indispensables pour le personnel.

A la suite du changement de chirurgien en 1962, les transformations du service de radiologie et d'administration, déjà étudiés, furent reportés pour ne pas risquer de compromettre la réalisation d'une modernisation du bloc opératoire.

Une question qui donna passablement de soucis et de tracas au Conseil d'administration et au Comité directeur, furent les ventes de terrain à des particuliers pour des constructions, mais aussi celle qui concernait la construction de la halle de gymnastique jouxtant le Centre éducatif de Chez-le-Maître.

Pour ce qui concernait l'hôpital, c'était la cession du terrain. Certains membres du Conseil y étaient farouchement opposés. L'implantation même était également controversée. Il fallait tenir compte du bruit que cela pouvait provoquer à proximité de l'hôpital. Finalement la municipalité demandait deux parcelles à acheter, soit une parcelle pour la construction d'une classe primaire-

supérieure, et une pour la halle de gymnastique, soit 4270 m² de terrain. Il fut alors décidé par le Conseil d'administration de vendre 1760 m² et de céder gratuitement 2510 m². Le procès-verbal d'alors n'indique pas le prix de vente.

Inauguré le 17 novembre 1934, l'Hôpital de la Vallée de Joux a été ouvert officiellement le 5 décembre. Nous disons bien « officiellement », car la veille déjà une naissance consacrait le début de son activité. C'est avec joie que l'heureux présage fut accepté.

Si la première entrée à l'hôpital en 1934 était la naissance d'un beau bébé, en 1951, la 10 000^{ème} entrée était, coïncidence curieuse, également l'arrivée dans ce monde d'un autre bébé. Naturellement une petite fête fut organisée en son honneur. Pour associer tout l'établissement à cet heureux événement, un dessert spécial fut servi à tous, malades et personnel.

10 000 malades. Qui l'aurait cru lors de la construction que ce chiffre serait atteint en moins de 17 ans ? Quelques investigations dans les archives indiquent que sur ce nombre, il y a plus de 1000 accouchements, 1000 opérations de l'appendicite seulement, 300 réductions de fractures. Au total 30 000 journées de malades. Ces quelques chiffres font ressortir tous les services que notre établissement a rendus et qu'il rendra encore à notre population.

Lors du premier exercice, soit en 1935, 442 malades ont été soignés à l'hôpital. Le prix moyen facturé était de 3,97 frs. au cours des premières années de son existence, la sympathie de toute notre population s'est manifestée d'une façon touchante. Qu'on nous permette de citer à ce propos une innovation tentée avec succès. Nous voulons parler du char de l'hôpital qui a stationné chaque jour de marché sur la place du Sentier. Il rentra chaque fois surchargé de légumes et de fruites et denrées diverses : dons bénévoles des ménagères faisant leur marché. Cette expérience dura plusieurs années.

Une vente organisée en 1935 rapporta la coquette somme de près de 17 000.- de nombreux dons proviennent de concerts donnés par les sociétés locales en faveur de l'hôpital.

Au moment de la mise en service de l'hôpital, le prix du mazout est de 8 à 10 frs. les 100 kg.

Le salaire du concierge est de 75.- par mois, nourri et logé.

Le salaire de la cuisinière est de 80.- par mois, nourrie et logée.

Le salaire de l'aide cuisinière est de 25.- par mois, nourrie et logée.

Le salaire de la lessiveuse est de 5.- par jour, nourrie.

Le personnel médical comprend 4 sœurs de Saint-Loup et 2 infirmières.

Au cours de l'année 1937, Monsieur Albert Dépraz, concierge, quitte cette fonction pour reprendre son métier d'horloger. Il est remplacé par Monsieur Edouard Monachon qui, après une courte initiation à ses nouvelles fonctions, s'est donné à sa tâche avec zèle et à entière satisfaction.

Année de guerre 1939. Les ordonnances fédérales concernant la protection civile ont obligé les dirigeants à prendre des mesures destinées à garantir le bien-être des malades. Comme tout le monde, l'hôpital est soumis au régime des

cartes alimentaires. Durant toute la guerre les difficultés se font jour de tous côtés.

Les rentrées d'argent diminuent, les souscripteurs sont moins nombreux et moins généreux. Le renchérissement de la vie oblige à une augmentation des prix de pension de 10 %.

Fait typique, les transformations les plus importantes ont été le remplacement du mazout par le charbon, le bois et la tourbe. Pensons simplement à Monsieur Monachon quand il a fallu chauffer tout ce bâtiment au bois ou à la tourbe. Il devait enfourner du matin au soir, et parfois pendant la nuit, pour garantir un minimum de chauffage normal, et ceci souvent avec du combustible encore humide.

Il fallut installer un service d'eau chaude par cumulus pour la salle d'opération, acheter 2 gros radiateurs électriques et 5 calorifères. Tout ceci se traduit par une économie de combustible de 3600.-, mais aussi un surcroît considérable de travail.

Monsieur le Dr Décombaz quitte la contrée le 28 février 1939 après 40 ans d'activité à la Vallée. Monsieur le Dr James Rochat se fixe alors au Sentier le 6 mars de la même année, ce qui facilite sa collaboration à l'hôpital. Malgré ses obligations militaires, il n'en a pas moins continué ses fonctions de médecin et de chirurgien.

En 1942 un nouveau président de conseil est nommé en la personne de Monsieur André Meylan. Monsieur Givel reste du Comité directeur.

Mademoiselle Elisabeth Golay a renoncé à sa fonction de sage-femme pour des raisons de santé, ceci dès le premier février 1943. Elle est remplacée par Madame Violette Buret.

1945, armistice. Le conflit mondial a pris fin. Cet heureux événement est salué avec joie partout dans le monde. C'est la fin d'un cruel cauchemar. Si les difficultés inhérentes à la guerre ne sont pas terminées pour autant, les denrées alimentaires sont moins rares mais restent chères. Le mazout pourra de nouveau être consommé.

Concernant le côté financier, la période de chômage des années 1930-1937 et celles de guerre 1939-1945, a été une période très difficile. Les rentrées d'argent ne se faisaient pas, c'étaient des rappels sans fin. Même mis aux poursuites, certaines gens refusaient de payer. De nombreux débiteur produisaient des actes de défaut de bien, surtout du côté français.

Il faut dire qu'en ce temps-là il n'y avait pas d'assurances sociales et les pauvres, à un certain âge, tombaient à la charge de la communauté. Ce qui explique l'acharnement de ces gens à chercher par tous les moyens à économiser pour leurs vieux jours. C'était pour eux le souci de toute leur vie.

Nous pouvons apprécier maintenant la création des assurances maladie et accident et ce qu'elles ont apporté, autant aux malades qu'à ceux qui sont chargés de guérir, hôpitaux compris.

Si la médecine est chère, si les assurances sont chères, combien de soucis sont épargnés et combien de personnes peuvent avoir recours aux soins auxquels ils ont droit sans la crainte de ne pouvoir payer la facture. Anciennement les gens n'allaient pas chez le médecin, ou alors, au dernier moment, souvent trop tard. On avait peur de la facture. La preuve, au début du siècle il n'y avait qu'un seul médecin pour la Vallée, alors que maintenant il y en a 4, et que même le Service de la santé publique prétend qu'il devrait y en avoir au moins 8. La médecine et la chirurgie surtout ont bien évolué. Tout ceci nous permet de constater que les assurances ont apporté un réel soulagement au sein de la population et aussi un avantage pour les services soignants.

Mais tout ceci a bien évolué et nous permet de constater que les assurances ont apporté un réel soulagement au sein de la population et aussi un avantage pour les services soignants.

L'année 1947 a vu une réelle stabilisation d'après guerre. Si les prix des denrées alimentaires ont continué d'augmenter, il en a été de même pour le prix moyen facturé qui a passé à 5,48 frs.

Un jeune médecin est venu s'installer au Pont au cours de l'année 1948, Monsieur le Dr. Blaise Convert. Enfant de la Vallée, il est très vite adopté et apportera une collaboration active à l'hôpital.

L'année 1950 a vu des changements dans la composition du Conseil et du Comité directeur. D'abord le décès de Monsieur Paul Givel qui fit partie du Comité directeur depuis la construction. Il avait remplacé Monsieur Léon Aubert à la présidence en 1934 et occupé cette fonction jusqu'en 1941. Depuis cette date il était resté fidèlement membre du Comité directeur. C'est aussi la démission de Monsieur André Meylan, membre du Comité directeur depuis la construction et président depuis 1942, et de Monsieur Charles Reymond, membre du Conseil depuis la construction. C'est alors la venue à la présidence de Monsieur Gabriel Dépraz qui est membre du Conseil depuis 1947.

Nous relevons ceci du rapport de 1952 rédigé par Monsieur Gabriel Dépraz :

Les problèmes d'ordre administratifs qui se posent pour la bonne marche de notre hôpital sont nombreux et variés. Pour essayer de les résoudre au plus près de leur conscience, le Comité directeur y a consacré 29 séances, le Conseil d'administration 8. Ce mandat, qui demande du temps et du travail, est accepté avec joie et plaisir grâce au bel esprit et à l'amitié qui unit les membres du Comité et du Conseil. Cette tâche, qui nous met aussi en contact régulier avec tout le personnel sanitaire, nous permet de mesurer la somme de dévouement et de patience dont font preuve tous ceux et celles qui penchent avec bonté et amour sur les souffrances humaines.

Une statistique cantonale de l'hospitalisation apprend qu'en 1953 l'Hôpital de la Vallée est le moins cher du canton, soit 8.- par journée de malade.

Depuis de nombreuses années on parle avec insistance de l'agrandissement de l'hôpital. C'est en 1954 que le gros de l'œuvre est réalisé. Ce travail ne pouvait pas se faire sans de gros ennuis et dérangements dans un bâtiment où l'activité est la même 365 jours par année, et la nuit comme le jour. Le 12 novembre 1954, la fête du lever marqua cette importante étape.

Le 12 novembre de la même année on fêtait le 20^{ème} anniversaire de collaboration à l'hôpital de sœur Antoinette, directrice, et du Dr Rochat, puisque leur entrée en fonction coïncidait avec le début d'activité de l'établissement.

En 1956 l'agrandissement étant terminé, la cérémonie d'inauguration eut lieu le 5 mai. Agrandi et rééquipé, au bénéfice d'une nouvelle organisation, notre hôpital pouvait s'engager avec confiance dans une nouvelle étape.

L'année 1959 vit la démission du Conseil de Monsieur Léon Aubert. Relevons que Monsieur Aubert fut toute sa vie au service de l'hôpital. En 1928 il succéda à Monsieur John Reymond au poste de gérant du fonds de construction ; en 1933 il présida le Comité qui s'occupa de la construction, et jusqu'en 1958 il demeura un membre fidèle et dévoué du Conseil d'administration. C'est dire quel dévouement il apporta à une œuvre qui lui tenait particulièrement à cœur. Il a bien mérité la reconnaissance de tous.

Une solution est trouvée en 1960 au problème de la ferme. Par suite de la vente de terrains, la surface du domaine ayant diminué et le besoin de nouveaux locaux pour le personnel se faisant pressant, la partie rurale a été démolie puis reconstruite en logements, soit chambres pour les infirmières. Il faut relever qu'à cette époque tout était mis en œuvre pour faciliter le recrutement de personnel qui était très difficile.

C'est en 1962 qu'intervient un important changement dans la direction de l'hôpital. Le Dr Rochat, médecin-chef et chirurgien depuis le début, encore en pleine forme, aurait pu continuer sa tâche. Mais, voyant la possibilité pour le Dr Lecoultre, enfant du pays comme lui, de s'installer au Sentier, il a, de son plein gré et d'entente avec le Conseil, remis sa place de médecin-chef et de chirurgien au Dr Louis-Charles Lecoultre. Sœur Antoinette, également sœur directrice depuis le début, travaillant en parfaite harmonie avec le Dr Rochat, ne désirait pas recommencer avec un nouveau chef. D'autre part sa santé étant devenue précaire, elle préféra passer la main.

C'était le début de l'activité de sœur Amélie Bocion en qualité de sœur directrice. Ainsi donc, avec le mois d'octobre, une nouvelle direction était en place et notre hôpital, avec des forces nouvelles, pouvait démarrer en toute confiance.

La vue d'un jeune chirurgien impliqua bientôt la rénovation du bloc opératoire, et ce fut à nouveau le début d'une étude d'agrandissement de notre établissement. Cette étude fut confiée à Monsieur Perroud, architecte à Vevey, spécialiste en constructions d'hôpitaux. Toute l'année et les suivantes les travaux du Comité et du Conseil furent axés sur l'étude et la réalisation de ces nouvelles transformations.

Une révision des statuts qui dataient de 1934, était souhaitable. Cela put se faire au cours de l'exercice 1963. Une importante innovation fut apportée dans la répartition des membres du Conseil dont le nombre passa de 13 à 15. A l'heure de l'intégration de l'Europe, il parut logique de discuter dorénavant des problèmes de l'hôpital à l'échelle du district. A partir du premier janvier 1964, les nominations au Conseil se firent de la manière suivante :

Par la municipalité du Chenit	8 membres
Par la municipalité de l'Abbaye	2 membres
Par la municipalité du Lieu	2 membres
Par les souscripteurs	3 membres

Le prix de la journée de malade, en 1963, avait passé à 22.75 frs.

Une nouvelle responsable du secrétariat fut désignée en la personne de Mademoiselle de Buck. Tandis que Monsieur Balsiger devenait le nouveau chef de cuisine.

Une convention fut signée en 1965 avec les responsables de la Sécurité sociale française. Cet accord permit à nos voisins de Bois-d'Amont d'être admis sans formalités particulières dans notre établissement et de bénéficier de leurs prestations sociales au même titre que si ils étaient hospitalisés en France.

Nous relevons parmi les rapports que sur le plan hospitalier cantonal, notre Hôpital de la Vallée de Joux avait le taux d'occupation le plus élevé de l'année 1965.

Nous sommes également étonnés de constater que dans les patients soignés à l'hôpital, nombreux furent ceux venus du dehors de la Vallée.

Les grands travaux d'agrandissement avaient pu se terminer, et le 24 avril 1965 eut lieu l'inauguration officielle des nouveaux locaux. A cette occasion, délégués des autorités, invités, et toute la population, eurent l'occasion d'apprécier l'importance et la valeur des nouveaux équipements.

Une ombre au tableau cependant. Si le devis prévu s'élevait à 530 000.-, le coût réel fut de 889 048. 35 frs., soit un dépassement de 359 048.35 frs. En compensation nous devons toutefois reconnaître que l'hôpital était magnifiquement équipé.

Après les graves perturbations provoquées par les travaux d'agrandissement, de transformations et d'installations de tous genres, la vie de l'hôpital redevint normale en 1966.

En 1967 le service médical s'était enrichi par l'arrivée au Brassus du Dr Jaques-Henri Piguet. Ce qui fait que dès ce moment nous avons, à la Vallée et pour le service à l'hôpital, quatre médecins, tous enfants de la Vallée. On était bien loin du temps où l'on pouvait lire dans la grande presse vaudoise, en 1860 :

La commune du chenit cherche un médecin disposé à venir s'installer dans une commune de plus de 3000 âmes, avec possibilités certaines. La commune est disposée à faciliter son installation, de plus elle offre une prime fixe annuelle de 600.-

A la suite d'un grave accident survenu au Dr Lecoultre, le Dr Piguet devint chef du service médical.

Monsieur Ch. Flaction fut engagé à titre d'aide concierge en octobre 1968.

En 1970 déjà le conseil était préoccupé par la nécessité d'apporter une solution au problème posé par les personnes âgées et handicapées à la Vallée. Depuis trop longtemps les personnes incapables de se suffire à elles-mêmes, avaient du être déportées dans des maisons spécialisées en dehors de la région qui a été le lieu de leur naissance et de toute leur existence. C'est pourquoi le Conseil fut élargi, des commissions nommées pour l'étude, un concours d'avant-projet organisé. Cette étude dura plusieurs années. On retrouva l'élan de la population qui s'était déjà manifesté pour l'hôpital et qui fut reporté sur le projet du home pour personnes âgées.

C'est en 1971 que Monsieur Gilliéron fut appelé au poste d'administrateur. Cette année-là on fêtait les 70 ans du Dr Rochat et les 30 ans de fidélité à l'établissement de sœur Mathilde.

1973, création du Collège des médecins sous la présidence de Monsieur le Dr Blaise Convert avec le titre de doyen. Nombreuses furent les discussions entre le Comité et le Collège, discussions ayant trait à une certaine réorganisation intérieure de l'hôpital.

En cette année 1973, deux particuliers, Messieurs Dégalier et Rabasa eurent, par vision probablement, acquis la certitude qu'il existait d'importantes richesses dans les sous-sols de la côte de l'hôpital et demandaient d'être mis au bénéfice d'une concession pour son exploitation. Ils refusèrent pourtant de dévoiler ce qui était recherché. On apprit plus tard que les mêmes personnages avaient escroqué passablement de monde ailleurs. Rendons grâce ici à la méfiance proverbiale du bon Combier.

1934 – 1974

Hommages rendus au Dr Jâmes Rochat lors de l'anniversaire de ses 40 ans de collaboration à l'hôpital.

Monsieur Gabriel Dépraz, président, s'exprime en ces termes :

En 1934 les travaux de construction et d'équipement de l'hôpital viennent d'être terminés. Si sur le plan matériel tout est prêt, encore faut-il lui donner une âme et sa raison d'être dans notre vallée retirée.

Cette lourde tâche, les responsables de l'époque l'ont confiée au Docteur Jâmes Rochat.

Au bénéfice de solides études rondement menées, complétées par des expériences acquises au contact « des grands patrons » des services de chirurgie universitaires et d'ailleurs, il a su dès le début créer ce climat de confiance sans lequel un hôpital ne peut pas vivre.

Son attachement à l'hôpital n'a cependant pas empêché le Dr Rochat d'exercer son mandat de médecin de campagne. Il ne nous en voudra pas de relever avec quel dévouement il a su faire face aux situations difficiles : périodes de mobilisation, affrontement des tempêtes de neige, déplacements jours et nuits aux confins de nos communes et de Bois-d'Amont, interventions chirurgicales urgentes sans possibilité de secours de l'extérieur, etc.

Nous savons que le vœu le plus cher du Dr Rochat est de pouvoir être disponible auprès de ses malades jusqu'à l'ultime étape.

Ces vœux sont aussi ceux du Conseil d'administration et il y joint ses sentiments de profonde reconnaissance et de gratitude pour tout ce que vous avez apporté à votre hôpital au cours de ces 40 ans.

On pourrait ajouter cette petite anecdote.

Alors qu'il habitait encore le Pont, appelé auprès d'un malade à Derrière-la-Côte, la tempête de bise et de neige rendait toute circulation impossible. Il vint par le train, avec la précaution de se munir de ses skis. Arrivé au Sentier, il s'en fut s'enquérir auprès d'Alexandre Baud de l'Union. Celui-ci possédait un cheval et conduisait volontiers le Dr Décombaz pour ses visites à domicile. Lorsque le Dr Rochat lui demanda s'il le conduirait à l'adresse du patient, Alexandre, selon son habitude, se gratta la tête et répondit : « Mon pauvre Monsieur, par ce temps on ne met pas un animal dehors ». Alors le Dr Rochat, avec tout son courage, et surtout son sens du devoir, enfourcha ses skis et s'en fut à travers la tempête. Ce grand modeste appliquait ainsi sa belle devise : « Le malade avant tout ».

L'exercice 1975 peut être caractérisé par des alternances d'ombre et de lumière assez contrastées. Les lumières auraient été évidemment dominantes si, comme prévu, les travaux de construction du home avaient pu débiter. C'était sans compter sans une opposition très véhémente qui se manifesta contre le projet. Pourtant il était prêt à être intégré dans le plan hospitalier vaudois. L'erreur fondamentale avait été le lancement d'un référendum par un groupe d'opposants. Ce référendum visait la participation financière des communes qui était de 40.-, condition posée par l'Etat pour l'obtention des subsides cantonaux et fédéraux. Non seulement le sens de la votation avait été dévié, mais on s'était engagé dans une impasse dont il était difficile de sortir. Par ailleurs les belles promesses des opposants de présenter un contre-projet plus rationnel, mieux adapté et moins coûteux... s'étaient évanouies. Après le vote négatif de la population, tout le travail du Comité directeur, du Conseil d'administration et des commissions tomba à néant. Ce fut une grosse somme de travail et de dévouement désintéressé pour rien.

Si le projet élaboré en vue de la construction d'une maison adaptée pour les personnes âgées avait échoué en 1975, relancé par le Service de la santé publique, il fallut reprendre une nouvelle étude. L'avant-projet ayant été admis

par le Conseil communal du Chenit en novembre 1977, les études furent désormais menées activement. C'est ainsi que l'on put lire dans les avis officiels de la Feuille d'Avis de la Vallée du 1^{er} novembre 1978 :

Avis de concours

Objet : transformation et extension de l'Hôpital de la Vallée de Joux au Senier...

En son temps le départ de sœur Amélie, après 14 ans de dévouement inlassable, avait provoqué une restructuration administrative complète : mise en place de nouveaux statuts, création d'un organigramme de cahiers des charges pour tous les postes à responsabilité. La structure administrative se révéla dès lors très efficace.

C'est ainsi que l'exercice 1977 fut caractérisé par une adaptation progressive face à cette organisation ébauchée en 1976. Une direction partagée entre l'administrateur et le doyen du Collège des médecins coiffait cinq départements à la tête desquels nous trouvions un chef de service.

Il était incontournable que l'application de ce nouvel organigramme ait apporté des résultats positifs à tous les échelons de notre grande maison.

D'importants changements intervinrent au cours de cet exercice. Après sept ans d'activité honnête et fructueuse et d'un grand dévouement, notre administrateur, Monsieur Guy Gilliéron, nous quitta. Pour le remplacer, le Conseil d'administration choisit entre plusieurs candidatures celle de Monsieur Jean-Marc Hildbrand, avec entrée en fonction le 1^{er} septembre 1977.

Monsieur Monachon, concierge depuis 40 ans, acquit le droit à la retraite. Il fut l'homme de toutes les situations. Sa serviabilité, sa disponibilité, furent appréciées de chacun. Ce fut Monsieur Charly Flaction, au service de l'hôpital depuis 10 ans, qui reprit cette responsabilité depuis le 1^{er} janvier 1978.

Le mandat de doyen du Collège des médecins, exercé jusqu'à la fin de 1977 par le Dr Convert était arrivé à échéance. Il fut remplacé dans cette fonction par le Dr Louis-Charles Lecoultre, le Dr RoCHAT assumant la tâche de vice-doyen.

Nous arrivons aussi à l'ère de la modernisation de la comptabilité. Une étude est en cours dans le cadre et en accord avec le GHRV. La solution retenue devrait permettre l'introduction échelonnée de la comptabilité générale, facturation, salaires et comptabilité analytique.

Parmi les legs les plus importants reçus par l'hôpital au cours de ces dernières années, citons celui de Monsieur Albert-Francis Piguet, décédé à Genève le 22 mars 1977. Enfant du Brassus, plus spécialement du Rocher (maison du Moulin), il a, selon testament olographe daté du 2 janvier 1977, légué à l'Hôpital de la Vallée de Joux l'intégralité de ses biens, entr'autres ses parts de la source du Brassus, environ 1/10. Si on y ajoute les parts que nous avons reçues de feu Louis-Elisée Piguet, l'hôpital se trouve propriétaire des 3/10 de dite source.

A ces parts il faut ajouter d'autres biens de valeur, notamment un magnifique piano à queue « Steinway » et une importante somme en espèces. Le tout est estimé à 350 000.-, déduction faite des droits de succession prélevés par la République du Canton de Genève, soit 53 230.-

A ce jour le dernier legs reçu est celui de feu Francis Aubert, soit : sa maison sise à Chez-le-Maître avec tout ce qui est dedans, plus deux parcelles de champ. La direction de l'hôpital a décidé de réaliser ces biens par voie de mise publique. Pour le mobilier, le samedi 2 décembre 1978, par un froid très vif, les divers meubles et objets très anciens étaient échus à des prix parfois étonnants. Ils firent le bonheur des collectionneurs d'antiquités qui, frigorifiés, arboraient le sourire du vainqueur !

Pour la maison, la mise eut lieu dans un climat plus tempéré à l'Hôtel de la Lande au Brassus. La mise à prix était fixée à 55 000.-. La vente était assortie d'une clause disant : achat pour résidence secondaire exclu.

Dans sa séance du 27 février 1978, le Conseil communal du Chenit adopta les nouveaux statuts de l'hôpital.

Quelques changements intervinrent au sein du Conseil et du Comité directeur.

Ont quitté le comité directeur : Messieurs Gabriel Dépraz, membre du Conseil depuis 1947, puis président depuis 1950.

Louis Meylan, caissier depuis 1956.

Marcel Golay, membre du Conseil depuis 1964 puis secrétaire¹.

Une nouvelle équipe reprit alors la relève. A sa tête Monsieur André Aubert, président.

Par un retour en arrière, relevons, en leur rendant un hommage bien mérité, les noms de ceux qui, depuis 1866 à nos jours, ont œuvré avec amour pour que soit et demeure cette belle institution qui a nom « Hôpital de la Vallée de Joux ». Ceci au prix de leur dévouement inlassable et désintéressé. Nous ne leur dirons jamais assez notre profonde reconnaissance. Parmi eux citons entre autres :

M. Golay, président de la fondation de 1873 à 1875

Rapin, pasteur, président de la fondation de 1876 à 1879

Jules-Olivier Nicole, président de la fondation de 1880 à ...

F. Massy-Meylan, président de la fondation en 1925

John Reymond, gérant du fonds jusqu'en 1928

Léon Aubert, gérant du fonds de 1929 à 1934, puis président du Conseil de 1934 à 1941.

Paul Givel, président du Conseil de 1934 à 1941

André Meylan, président du Conseil de 1942 à 1949

Gabriel Dépraz, président du Conseil de 1950 à 1978

¹ Auteur de cet historique.

André Aubert, président du Conseil dès 1978.

Direction : Sœur Antoinette Jäggi de 1934 à 1962
 Sœur amélie bocion de 1963 à 1975
Mécecin-chef : Dr Jâmes rochat, de 1934 à 1962
 Dr Louis-Charles Lecoultre, de 1962 à 1967
 Dr John-Henri Piguet, de 1968 à 1972
Doyen : Dr Blaise Convert, de 1973 à 1977
 Dr Louis-Charles Lecoultre, dès 1978
Administrateurs : Monsieur Guy Gillérion, de 1971 à 1977
 Monsieur Jean-marc Hildbrand, de 1977 à ...

Souhaitons que, comme par le passé, l'hôpital combier puisse remplir son mandat et son œuvre charitable dans le sens de l'idée de Georges-Henri Piguet, auprès de tous ceux qui, une fois ou l'autre, auront besoin de ses services.

En 1984 il fêtera son 50^{ème} anniversaire. Gageons qu'il rendra encore service bien au-delà.

Ainsi fait par Marcel Golay-Caillet, ancien secrétaire, 1983



La ferme, dite plus tard « de l'Hôpital », vers 1910 - 1912

Photo ci-dessus, ainsi que toutes les ci-dessous, parues dans la FAVJ du 5 septembre 1984



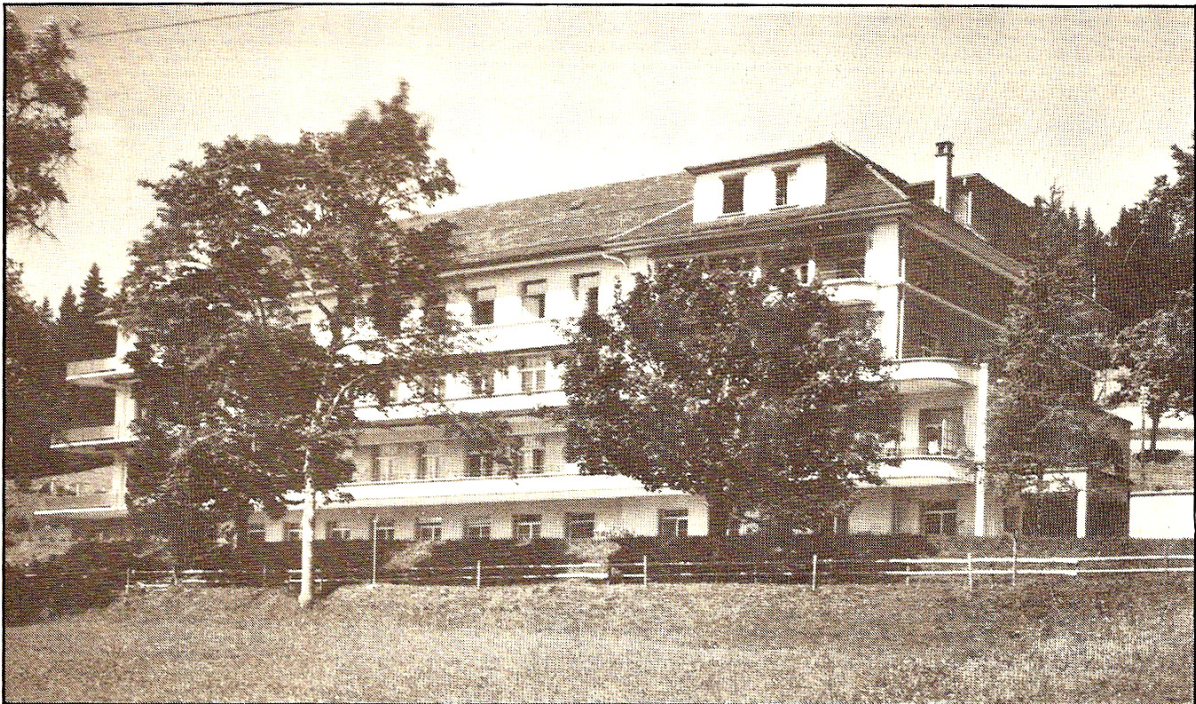
A la chappe de l'Hôpital communal (Asile de L'Orient) 1938



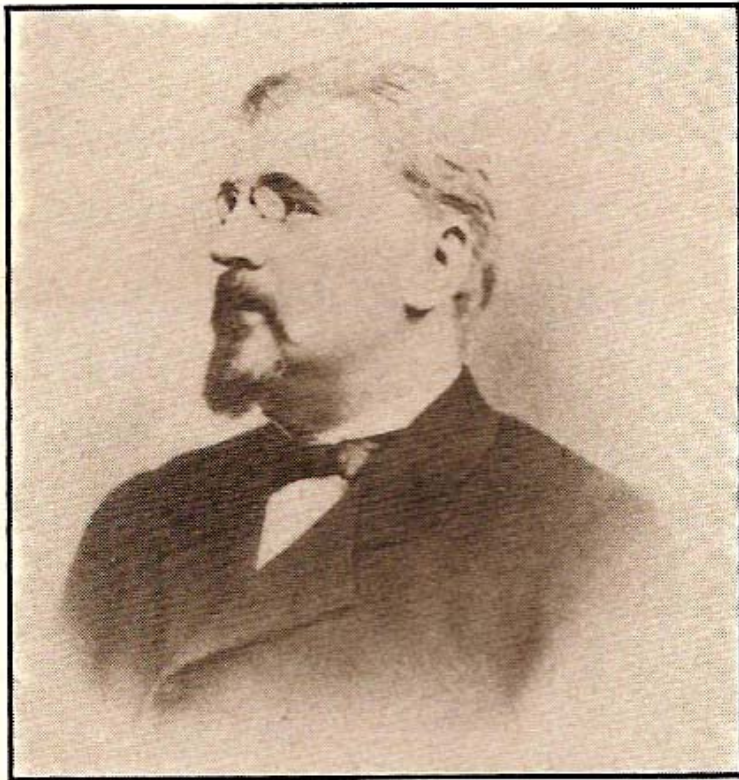
Pose de la première pierre, le 6 mai 1933; discours d'André Bovon, pasteur



Le premier Hôpital (1934)



Le deuxième Hôpital (dès 1956)



*Georges-Henri Piguet,
le rentier philanthrope*



*1954: Un quatuor
bien accordé
Debout:
Sœur Mathilde et
Sœur Thérèse
Assises:
Sœur Antoinette
(Dir.) et Sœur Laure*



Gabriel Dépraz, Président du comité directeur, de 1950 à 1978



Le Dr James Rochat, ou «Après le bistouri, la rame»



Le docteur Blaise Convert



L'Hôpital de la Vallée de Joux fête ses 50 ans



Histoire quelque peu décontractée de notre établissement jubilaire

Programme des manifestations du 50^e anniversaire de l'Hôpital de La Vallée

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Matinée de 10 h. à 13 h.

Animation musicale: orchestre «L'Echo du Lac de Joux»; ensemble de cuivres «La Gribouillette»

Stands de vente: artisanat - pâtisserie - boissons - etc.

Exposition:

10 h. 15 distribution des prix du concours des écoliers

Après-midi

14 h. 15 **Départ du cortège du 50^e**

Parcours: Gare - Hôpital, avec retour sous la cantine du Sentier (stands de vente + tests aptitudes physiques)

15 h. 00 **Partie officielle**

16 h. 30 **Montgolfières:** gonflage et envol

Animation musicale: Union Instrumentale de Bois d'Amont, La Jurassienne

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Matinée + après-midi de 9 h. 30 à 16 h.

09 h. 30 **Culte œcuménique à l'Hôpital** (invitation à tous)
Partie musicale: l'orchestre Poética, le Chœur de l'Hôpital

dès 10 h. 30 **Animation musicale:** Cors des Alpes; jodleurs et armaillis; orchestre L'Echo du Lac de Joux

Tests aptitudes physiques

Stands de vente: artisanat - pâtisserie - boissons, etc.

Exposition

Montgolfières: gonflage et envol

dès 11 h. 30 **Repas en commun** réunissant les malades, les invalides, le personnel, les familles, les amis, ainsi que le public

INVITATION A TOUS (inscription souhaitée)

Prix du repas: Fr. 10.-

dès 13 h. 00 **Animation musicale:** Jacky Rochat et son accordéon; Variétés; Quatuor de saxo La Jurassienne; Echo des Forêts, Le Pont; Le Daphné

15 h. 30 **Tirage de la loterie et résultats des tests aptitudes physiques**

dès 16 h. 00 **CLÔTURE DES MANIFESTATIONS DU 50^e**

TOUTES CES MANIFESTATIONS, à l'exception du cortège, se dérouleront dans les jardins de l'Hôpital ENTRÉE GRATUITE

EMPORTEZ UN SOUVENIR DU 50^e ET DE VOTRE VISITE en achetant:

Un billet de loterie - Le vin du 50^e - Une magnifique boîte à vacherin - Un tablier et un linge - Un étain gravé - Un objet des artisans de Bois d'Amont - Etc.

INVITATION CORDIALE A TOUS

Le Comité d'organisation

Préambule: ou: Il y a Hôpital et...
Hôpital

«Article 1^{er}: L'Hôpital du Chenit a pour but de loger et d'entretenir, pendant un temps plus ou moins prolongé, des bourgeois pauvres et dépourvus de tous moyens d'existence.

Sous la surveillance supérieure de la Section de Police et Secours, cet établissement est administré par un Directeur nommé par la Municipalité.

Article 18: Le Directeur aura sa résidence fixe à l'Hôpital communal. Il devra tout son temps, de même que sa femme, à l'établissement, soit à la Commune.»

Si, dans le titre de cet article déjà, nous avons introduit une notion de décontraction, c'est pour prévenir le lecteur de la Feuille que, tout en nous référant exclusivement à des sources absolument authentiques (nous les citons en annexe), nous céderons parfois à notre penchant viscéral qui consiste à éclairer trop vivement la face malicieuse, imprévue, voire paradoxale des personnes, des institutions et des événements auxquels nous avons affaire; ne voyez dans cette attitude assez cavalière ni accès d'humeur circonstancié, ni ironie méchante et déplacée: l'Hôpital de la Vallée, une oeuvre sérieuse et édifiante, à la réussite de laquelle vous avez tous participé, mérite un respect quasi inconditionnel; voyez plutôt en son relateur d'aujourd'hui un Président du Comité d'Organisation du 50^e, animé surtout d'une bonne dose d'optimisme, ce qui sera toujours un handicap insurmontable pour lui voir conférer le titre d'historien.

Toutes ces précautions prises, il va sans dire que les articles 1^{er} et 18 du préambule, pour authentiques qu'ils soient, (règlements de 1869 et 1912) vous induisent sans coup férir sur la fausse piste historique où nous avaient allégrement égaré au moins deux membres du Comité d'Organisation, dès la première séance constitutive; l'Hôpital de l'Orient, appelé aussi Hôpital communal, Asile communal, Asile de vieillards, Hospice, Maison des Pauvres, accueillit depuis 1869 (date de son premier règlement) des vieillards, des infirmes et des enfants abandonnés; en 1871, un comité de surveillance, composé exclusivement de dames, veillait à la bonne marche de l'établissement, coopérait avec le couple directorial et, en 1885, réussit à soustraire les enfants à ce milieu hospitalier « qui ne leur convenait pas, tant au point de vue moral que matériel »; ce fut le début de « l'Enfance abandonnée », qui plaçait ces jeunes garçons et filles dans des familles ou des homes ad hoc; ce n'est qu'en 1948, après la mise en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'assistance publique, qu'elle prit le nom d'« Institution communale en faveur de l'enfance malheureuse » et elle put fêter son centenaire en 1971. Cet « Hôpital communal » n'avait

en fait pas usurpé son nom; étymologiquement en effet, un hôpital (du latin hospes = hôte) était destiné anciennement à recevoir des hôtes: pèlerins, pauvres, infirmes, puis à traiter plus ou moins gratuitement des malades indigents (mettre quelqu'un à l'hôpital signifiait: le réduire à la misère!), mais restons réaliste: nos pensionnaires de l'Orient ne recevaient que rarement la visite du médecin et vivaient à la charge de leur commune d'origine, ne recevant que quelque argent de poche quand ils travaillaient à la voirie ou à la tourbe (1 fr. par jour en 1940!), aidant à l'exploitation de la ferme, tirant parfois le tombereau ou encore fossoyant le cimetière et confectionnant d'avance des cercueils! Ils étaient là une trentaine (en général 20 hommes en hiver et 10 femmes toute l'année), coulant souvent leur dernière tranche d'existence dans ces locaux devenus peu à peu insalubres, malgré les efforts des directeurs qui s'y succédèrent, soit MM. Fontannaz, Adam Piguet et finalement Alfred Schreyer (1937 - 1940) qui, avec les rudimentaires moyens du bord, n'arrivaient plus à lutter à armes égales contre les insectes anthropophages qui n'avaient rien à voir avec les bostryches de nos forêts; cette institution communale, ces hommes et femmes mêmes, relégués de la sorte au banc de la société, mériteraient une notice historique beaucoup plus étoffée que le raccourci que nous vous retraçons, surtout que certains d'entre eux, dans les années 20 et 30, endossaient des sobriquets pour le moins évocateurs, tels que: Baron, Pointcarré, Vigan, Moutchou, Meylan des Oiseaux, Meylan des Paniers, etc.

A la fin de décembre 1940, les 11 derniers pensionnaires de l'Hôpital de l'Orient essayèrent, en vertu de la nouvelle loi cantonale, dans les asiles du Mont-sur-Lausanne, de Bulle et de Château-d'Oex. Quant à l'immeuble même, avant de devenir, restauré et assaini, la belle maison locative-ferme que nous connaissons (Les Saugettes), la Commune en vendit le contenu à l'encan, preuve en soit cette lettre-document, adressée au Conseil de

l'Hôpital de la Vallée en date du 13 mars 1941 par la Municipalité:

« Nous portons à votre connaissance que l'inventaire de la lingerie de l'Asile communal de l'Orient a fait constater la présence de 35 draps de lit en parfait état; nous nous permettons de vous les offrir au prix de fr. 3.50 la pièce ».

Nous ne savons pas précisément si Monsieur Paul Givel, président, et soeur Antoinette, directrice, ont saisi ces draps au vol, mais en tout cas cette offre symbolique nous permet enfin de mettre le cap sur l'objet principal de notre article, tout en ayant démontré implicitement que, durant 6 ans (1934 - 1940) coexistèrent deux « Hôpitaux » dans la commune du Chenit.

L'INFIRMERIE DE LA VALLÉE DE JOUX

Lorsque, en mai 1983, on nous confia la mission d'esquisser un historique de notre véritable établissement hospitalier, le problème majeur des « sources » possibles effleura immédiatement notre esprit, qui balançait de la sorte: rédiger, il y a quelques années, 100 ans de la vie d'un collègue que nous avions hanté sans cesse depuis trois décennies, que nous connaissions presque par coeur grâce à des apports écrits ou oraux, était bien une entreprise à notre mesure; mais se trouver face à un Hôpital, c'était une autre aulne: nous ne connaissions guère l'intéressé que par une appendicectomie personnelle, trois accouchements réussis de notre épouse et les amygdalectomies inévitables de nos deux garçons, sans parler, bien sûr, des liens de respectueuse amitié que nous entretenions familialement avec le corps médical et le personnel infirmier de la maison, l'auréole de « membre souscripteur » ayant bien rempli son office de sésame. Grande alors, et heureuse fut notre surprise quand, au bout de trois mois de recherches, nous nous trouvâmes devant une montagne de matériaux de tout genre, manuscrits, imprimés et photographiques, certes propres à nous aider grandement, mais aussi à nous contraindre à des choix douloureux, si

la limite de 2 pages environ de notre Feuille locale doit être respectée. Ainsi avons-nous décidé de nous en tenir principalement aux origines et aux prémices assez édifiantes de l'Hôpital de la Vallée, exploitant principalement pour cela les données écrites de MM. Léon Aubert, syndic de l'époque et Henri-Daniel Pignet, ancien secrétaire du Comité Directeur, quitte à vous donner par la suite un condensé accompagné de quelques graphiques démonstratifs.

D'autre part, M. le Dr Blaise Convert, Doyen du collège des Médecins, et M. Jean-Marc Hildbrand, Directeur administratif, se sont volontiers montrés disposés à collaborer à la réalisation de cet encart journalistique en présentant, chacun dans son domaine, le bulletin de santé de notre établissement actuel, côtoyant une ressortissante anglaise, jeune et sage-femme de son état, que vous découvrirez au cours d'une interview qu'elle nous a gentiment accordée.

LES LOINTAINES ORIGINES (ou : les hésitations des Combiens)

On peut le dire : la gestation de l'Hôpital de la Vallée aura été longue... 68 ans ! En 1866, on commençait déjà à réunir des fonds par le moyen de ventes, concerts, etc. en faveur d'une Infirmerie de district. En 1873, un philanthrope généreux et... anonyme donne une somme de fr. 2'000.— qui devait être entièrement affectée à la construction d'un bâtiment hospitalier. La même année déjà, le 19 août exactement, un Comité provisoire de 17 membres, présidé par M. Gaspard Golay, préfet, se met en branle et en décembre, grâce à la célérité du pasteur Eugène Rapin, soumet un Rapport circonstancié et fort bien équilibré ; c'est le premier opuscule imprimé (12 pages) que nous possédions qui ose envisager sérieusement la réalisation globale et effective d'une Infirmerie de district : il mérite de ce fait que nous nous y arrêtions un instant.

Selon les normes bien établies de l'époque (1 lit pour 1000 âmes), «un établissement de 6 lits de base, soit une chambre à 3 lits pour hommes et une chambre à 3 lits pour femmes est préconisé ; toutefois il serait prudent d'avoir une chambre en réserve pour les cas inattendus... ou pour les incurables» ; un «pavillon d'isolement» est aussi envisagé, destiné au traitement des maladies épidémiques ; de plus : chambre et cuisine pour l'infirmière qui doit résider dans l'établissement ; à propos de cette personne, qui doit être une indigène, plutôt qu'une diaconesse de St-Loup, elle n'aura pas trop de conditions à remplir pour être nommée : «Une certaine pratique dans l'art de faire les pansements, une bonne santé, de la sympathie pour ceux qui souffrent, une conduite irréprochable, sont des qualités qui suffisent pour constituer une excellente infirmière». Il est vrai que, selon le Dr

Rouge, chirurgien de l'Hôpital cantonal, «les Infirmeries ne doivent recevoir que les affections aigües, légères, de courte durée, dont le traitement n'exige ni des soins compliqués, ni de surveillance particulière». (Sinon c'est le transport risqué dans la capitale)

Quant au problème financier, il ne pose pas de problèmes insolubles : il y a des fonds appréciables pour le départ, «l'architecte de l'Etat tracera gratuitement les plans», des ventes annuelles seront organisées, les communes ou des bourses payeront à 50 % les frais de maladie, et le prix de revient de la journée d'hospitalisation oscillera entre 2 et 3 fr. (moyenne entre les différentes Infirmeries consultées, la plus basse étant celle de La Chaux-de-Fonds : fr. 1.75, la plus élevée celle d'Aigle : fr. 3.30!), ce qui entraînera une charge d'exploitation d'environ fr. 6'000.— par an... on rêve!

Alors, que manquait-il à nos édiles pour donner le feu vert de l'ouverture du chantier? On sait que, dès 1874, des nuages sombres planaient dans le ciel économique ; une grave crise horlogère affecta alors la Vallée jusque vers 1880 et l'on conçoit que, devant l'exode de toute une frange de la population, les autorités n'avaient pas le moral pour cautionner une nouvelle fondation, essentiellement humanitaire ; avec un bon siècle de recul, on se demande franchement si notre LIM d'aujourd'hui aurait été partie prenante pour une industrie de montagne de ce type...

Trois ans plus tard toutefois, le 27 février 1876, un Conseil d'Administration intercommunal de 26 membres et 26 suppléants fut nommé sous la présidence de M. Charles Rapp, pasteur au Sentier ; mais il ne fit guère qu'amasser et gérer des fonds, tâche qu'il eut l'agrément d'exécuter dès 1885 en recevant un legs de fr. 25'000.— de la part de Mme Pauline Hervieu-Baud, habitant la Côte et ressortissante par sa mère de la commune du Chenit.

Malheureusement, vers 1885 aussi, la débâcle du Crédit Mutuel engloba une somme d'environ fr. 10'000.— que le Comité y avait placée... mais il y eut tout de même un reliquat ; en 1898, la somme restante de fr. 10'296.25, intérêts compris, fut répartie entre les trois communes, au prorata de leur population ; Le Chenit reçut ainsi fr. 6'471.75 et repartira seul pour réaliser l'idée d'une Infirmerie... il faudra attendre encore plus de 30 ans!

LE COUP DE POUCE D'UN RENTIER DE PARIS, RESTÉ INCONDITIONNELLEMENT COMBIEN, DE COEUR ET DE PORTEFEUILLE

«Le premier octobre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf décédait à Paris, en son domicile, sur Salomon de Caus, No 4, Monsieur Georges-Henri Pignet, en son vivant rentier», un Monsieur

qui, à titre posthume, allait devenir le support indispensable à la réalisation tant souhaitée de cet Hôpital de rêve.

En effet, dès la première page de son testament, et après avoir légué 1'000 fr. à la Bourse des Pauvres, donné trois belles montagnes à sa commune (dont le revenu devra aider des vieillards, des apprentis, doter des jeunes filles abandonnées), Georges-Henri Pignet dit ceci :

«Je lègue de plus à la Commune du Chenit, la maison d'habitation avec toutes les terres qui en dépendent, y compris le champ que j'ai hérité de mon défunt frère Georges-Louis Pignet, que je possède sur son territoire et qui est situé près du Sentier, à charge pour cette dite commune d'y établir une Infirmerie et de faire des arrangements pour que cette maison demeure perpétuellement un établissement philanthropique et qu'aucun de ces immeubles ne puisse être vendu, autrement cette donation devra être considérée comme nulle et non faite et restera à ma succession».

Suivent 31 autres legs et la fixation de 18.5 parts égales à répartir entre 17 héritiers institués...

Notre Combiens parisianisé, devenu un rentier vraiment confortable, eut en tout cas le don rare de planifier les derniers mois de son existence : signer son testament le 2 mai 1899, y ajouter deux codicilles, les 15 juin et 20 juillet, décéder le 1^{er} octobre de la même année, tient de l'ordinateur moderne... ; il avait aussi le soin du détail, lorsqu'il précise ceci dans son second codicille : «Quand la rente annuelle de deux cent quarante francs que j'ai faite dans mon testament... à Ami Tavel sera devenue libre, c'est-à-dire après son décès, je la lègue à la Commune du Chenit, à la condition qu'elle s'engage d'employer cette rente à faire donner du café au lait au premier déjeuner des vieillards des deux sexes qui seront dans son Hôpital communal (alias = de l'Orient)» ; nos documents ne nous disent pas à quel directeur échu l'honneur de servir le premier bol de café au lait, ni s'il y en eut d'autres!



Georges-Henri Pignet,
le rentier philanthrope

G.-H. Pignet, en ce qui nous concerne, eut surtout le sens de la réalité :

Bien implanté dans sa demeure parisienne du 3^e arrondissement, portant beau dans son habit marenge, col cassé à noeud droit, barbiche et moustaché à la gauloise retroussée, lorgnon d'époque pincé sur un nez fait tout exprès, notre Combiar à la belle tête ronde (cf. la photo), restait au fait de tous les événements de la Vallée: sa nombreuse parenté, ses amis du Sentier lui écrivaient, des séjours au pays natal le renseignaient, et puis «La Feuille» paraissait déjà... quoique les récépissés de son éventuel abonnement à l'étranger n'aient pu être retrouvés à l'ancestrale Imprimerie Dupuis...; de toute façon, c'est en pleine connaissance de cause qu'il se montra si généreux et avisé dans ses legs en faveur de la Commune du Chenit: il savait que ce qui manquait fondamentalement aux promoteurs d'une Infirmerie, qui tergiversaient depuis une trentaine d'années, c'était un grand bâtiment serti de champs de bonne surface, le tout prêt à l'emploi; acquis lui-même à cette noble idée, il fit ce qu'il fallait pour permettre sa réalisation, et ce immédiatement après sa mort, pensait-il.

BON VENT, PUIS QUELQUES RISÉES SEULEMENT

De fait, cette donation, homologuée en dernier ressort le 7 décembre 1899 par le Juge de Paix du cercle du Chenit, M. Eugène Aubert, suscita aussitôt une vague d'infirmité prometteuse:

L'on voit ainsi le Comité de l'Infirmerie du Chenit, au mouillage depuis une quinzaine d'années, épaulé cette fois par une commission du Conseil communal, reparti au large, toutes voiles dehors, et mettre le cap sur un objectif estimé prioritaire: élaborer des statuts propres à mener à chef cette réalisation tellement souhaitée; en quelques mois, ces statuts sont prêts et bien ficelés par l'aval de toutes les autorités concernées: Conseil communal, Conseil d'Etat, Tribunal de District, en date du 24 décembre 1900 déjà; enfin cette institution est prise au sérieux: elle est reconnue «personne morale», elle a son fonds propre capitalisé, est certaine d'être alimentée financièrement, et son but est bien défini:

«Article IV:

Le but de cette fondation est la guérison ou le soulagement des malades.

Elle reçoit sans aucune distinction de culte ou de nation (n) alité (sic)!

- a) Des malades payants.
- b) Des malades non-payants.
Sont exceptés de l'admission:
- a) Les personnes atteintes de maladies mentales et celles qui seront déterminées par un règlement spécial.
- b) Les incurables».

Etant un «bien communal», cette institution est régie par toutes les règles y afférentes; un règlement organique (ou interne) est déjà préétabli.

On a donc mis les bouchées doubles, depuis le décès fructueux de G.-H. Piguët, et tout semble prêt pour le coup d'envoi exécutoire...; il y a pourtant un point faible, que l'on découvre à l'article VII de cette belle armature:

«Un Comité d'administration de 9 membres, nommé par la Municipalité, sera constitué aussitôt que l'Infirmerie sera en état de fonctionner régulièrement».

Ces 11 articles de belle envolée, retranscrits d'une superbe plume par le Greffier A. Piguët, resteront en cale sèche jusqu'en 1934, date à laquelle un nouveau start statutaire sera donné, cette fois-ci pour les besoins d'une Infirmerie vraiment... «en état de fonctionner régulièrement»; mais ne jetons pas l'ancre à ces navigateurs quelque peu rêveurs qui, somme toute, n'eurent que le tort d'être en avance sur leur temps.

ENCORE QUELQUES EFFORTS, DE LONGUE HALEINE

Comme pour le prouver quelques années après, un commando aux visées beaucoup plus restreintes et surtout plus réalistes va être équipé; sous l'impulsion de la commission de gestion, la Municipalité, en 1907, désigne un X^e Comité de l'Infirmerie; il est composé de 9 membres (chiffre prévu en 1900!) et a M. Ernest Aubert comme président et M. le pasteur Wütrich en qualité de secrétaire; «La tâche essentielle de ce Comité sera de trouver de nouvelles ressources à ajouter au fonds actuel, afin de pouvoir passer à l'exécution dans un avenir pas trop éloigné»; voilà ce qu'écrivit le président dans son «appel de fonds», imprimé en février 1908 et adressé à tous les ménages de la commune; il ne rêve pas, ce président, il voit bien où le bât blesse et il présente ses arguments de la façon suivante:

«L'avoir net du fonds de l'Infirmerie se montait au 31 décembre 1906 à fr. 128'858.80, dont fr. 57'005.80 pour les immeubles.

A la rigueur, cette somme pourrait paraître suffisante pour commencer les travaux, mais il faut tenir compte de ce qu'elle est composée pour une part importante d'immeubles d'un faible rendement. En outre, la maison d'habitation (la ferme) nécessite, à bref délai, des réparations urgentes qui occasionneront une dépense considérable. D'autre part, il ne peut être question de mettre à contribution la Commune déjà suffisamment chargée.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, le besoin d'une infirmerie se faisait sentir il y a 35 ans déjà, la nécessité de cette institution ne saurait être contestée aujourd'hui.

Notre contrée, en effet, après une crise longue et pénible, a vu renaître une ère de prospérité et a acquis un développement réjouissant. La création d'une voie ferrée nous amène sans cesse des éléments étrangers, des ouvriers sans domicile fixe, qui ne peuvent pas toujours, en cas de maladie, sauf cas d'urgence, être évacués à l'Hôpital cantonal ou les Infirmeries de St-Loup et de Romainmôtier.

La maladie, souvent bien difficile à supporter pour les personnes dans l'aisance, l'est combien plus dans les familles pauvres, lorsque la mère est obligée de s'aliter, ou que le père doit renoncer à son gagne-pain; les personnes appelées par leur profession auprès des malades pourraient citer bien des faits navrants.

Dans les cas d'épidémie enfin, une Infirmerie rendrait de précieux services».

Hélas, cet appel ne reçut pas sur l'heure l'écho souhaité, c'est le moins qu'on puisse dire! Malgré le renouveau économique, le Combiar du chef-lieu se montre réticent à délier sa bourse; en effet, en compulsant l'impressionnant «Livre des comptes de l'Infirmerie du Chenit, legs Hervieu, etc.» on relève que, de 1909 à 1923, les dons annuels oscillent entre fr. 500.— et fr. 1'000.—, auxquels il faut cependant ajouter deux gros versements: en 1913, don de la famille Paul LeCoultré, à la Golisse, et en 1920, legs de fr. 30'000.— de M. Auguste Meylan-Golay, du Sentier. Et puis soudain, dès 1924, on ne sait trop sous quelle poussée, la moyenne des dons passe à environ fr. 2'500.— par an, et finalement, le 12 avril 1935, le «Bilan de clôture» se termine ainsi:

«A l'exception des valeurs mobilières et immobilières..., l'Actif de la fondation, ainsi que le bénéfice de l'exercice 1934 et le solde en caisse ont été absorbés par la construction et l'aménagement de l'Hôpital»; ainsi sera tournée la page de la dite Fondation, et les dons seront dorénavant recueillis par le Conseil d'administration nouvellement en place; ce Conseil, en août 1934, avait déjà reçu les fonds de l'Association auxiliaire de l'Infirmerie, créée il y a peu de temps, présidée par M. le Pasteur A. Bovon, et dont les membres furent parmi les premiers souscripteurs de notre établissement actuel.

Concluons ce trop long chapitre para-préhistorique en louant le savoir-faire des gérants successifs de ces fonds, qui augmentèrent rapidement, surtout grâce à des placements sûrs au taux moyen de

4 3/4 %; ainsi l'Actif total passa de fr. 238'000 en 1920 à fr. 460'000.— au 31 décembre 1930, les dépenses annuelles atteignant à peine la somme dérisoire de fr. 1'000.—, y compris «l'entretien du bâtiment (ferme), domaines et pâturages»! Les arrières étant assurés, l'on va pouvoir partir, pour de bon cette fois!

EN 5 ANS (1929 - 1934) TOUT L'ÉDIFICE EST EN PLACE

Nous transcrivons ici, avec un sentiment de gratitude, quelques alinéas de l'histoire que fit à son départ M. H.-D. Pignet, longtemps secrétaire du Comité directeur (1947-1965) :

«En 1929, la Municipalité constitua dans son sein une commission de 3 membres chargée de l'étude de la construction, non pas d'une infirmerie, mais d'un véritable Hôpital, car les conceptions du traitement des maladies avaient considérablement évolué depuis 1874. Un concours fut ouvert entre 5 architectes et une grande commission, dite de consultation, arrêta son choix sur le projet de M. R. Bonnard, architecte à Lausanne. Innombrables furent les séances, les démarches, les consultations nécessaires pour mettre au point ce projet et obtenir les autorisations du Département vaudois de l'Intérieur et du Service fédéral de l'Hygiène.

La décision de principe d'édifier le bâtiment prévu fut prise par le Conseil communal dans ses séances des 27 juillet et 10 août 1931, et la décision définitive les 30 janvier et 6 mars 1933 (bien que les terrassements eussent déjà commencé en 1931, payés 1 fr. l'heure, à des horlogers-pierristes chômeurs !)

Le 6 mai 1933 eut lieu une petite cérémonie de la pose de la première pierre (discours de M. Léon Aubert, syndic, et de «monseigneur» A. Bovon, pasteur), et le 24 août déjà la fête du lever. Les travaux et aménagements intérieurs prirent plus de temps, mais c'est dans la joie et la reconnaissance générales des autorités et de toute la population que «l'Hôpital de La Vallée» (et non plus «l'Infirmerie du Chenit») fut inauguré le 17 novembre 1934. La dépense totale s'éleva à environ fr. 590'000.—, couverte par le fonds de l'Infirmerie, des subsides de l'Etat et de la Confédération (fr. 74'000.—) et par un emprunt de fr. 60'000.— seulement. C'était donc dans d'excellentes conditions financières que l'Hôpital tant désiré ouvrait officiellement ses portes le 5 décembre et, heureux présage, saluait l'arrivée en ce monde d'un beau bébé (le 4 déjà !)

LA PREMIERE ANNEE

5 décembre 1934 - 31 décembre 1935

Il nous a paru intéressant, ne serait-ce que pour solliciter de votre part des comparaisons édifiantes, de relever ici quelques glanures du 1^{er} rapport annuel :

COMITÉ DIRECTEUR :

Président : Paul Givel, Le Sentier
Vice-pdt : Paul-Edw. Pignet, Le Brassus
Secrétaire : Emile-G. Pignet, Le Brassus
Caissier : Isaac Golay, Le Sentier
M. adjoint : Charles Pignet, L'Orient

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
9 messieurs, tous du Chenit, bien sûr !

SOEUR DIRECTRICE :

Antoinette Jäggi

COLLABORATRICES :

Soeurs Renée Chapuis et Charlotte Ackermann - Irène Rosset.
2 infirmières partagent le travail des soeurs

SERVICE MEDICAL :

Dr Décombaz
Dr James Rochat (seul pour la chirurgie)

SAGE-FEMME :

Mlle Elisabeth Golay (sage-femme officielle du Chenit)

PERSONNEL :

Aide d'étage, employées de cuisine et de buanderie (pas de chiffre mentionné, probablement 8-10 personnes)

CONCIERGE :

Albert Dépraz

COMITÉ DE DAMES :

Présidente : Mme Francis Massy + 6 dames

SOUSCRIPTEURS :

695 + 30 souscripteurs «à vie»

MALADES :

442,
dont : 115 hom., 242 fem. 85 enf.
dont : 50 Français (129 en 1936)
dont : 8 sans domicile fixe

JOURNÉES DE MALADES :

12'068, dont environ 4'000 avec participation de l'Etat ou de l'Assurance infantile, payées de fr. 0.50 à fr. 3.—

STATISTIQUE DES MALADES :

Médecine : 147, dont rhumatismes 23, pyérites III, etc.
Chirurgie : 237, dont appendicites 57 fractures 55, hernies 19, abortus 15,

rachitisme 6, etc.

Accouchements : 58

Taux moyen d'occupation des lits (55) : 57%

AMÉNAGEMENTS :

Etendage, potager, routes d'accès (Derrière-la-Côte)

VOIRIE - ECLAIRAGE EXT. -

DÉBLAI DE NEIGE :

Gratuits (Village du Sentier)

CHAR DE L'HOPITAL :

tous les jeudis (début été-arrière-automne) sur la place du Sentier, ... entre surchargé de légumes, fruits et denrées

CONCERTS FRÉQUENTS :

Sociétés locales, écoles primaires + collège scientifique - Mme Lucette Dépraz - M. Armand Reymond.
Belles fêtes de Noël, avec l'animation des jeunes paroissiens du Sentier, sans oublier M. Pierre Campiotti en Bon-Enfant

JOURNAUX :

8 en abonnement gratuit

FINANCES :

Prix de revient moyen de la journée de malade : fr. 5.04.

Prix moyen facturé : fr. 3.97

Compte d'exploitation : boni de fr. 2'166.—

: charges d'exploitation : Ménage : 40% Salaires : 10%

Dons en espèces : fr. 1'621.— recus par le gérant de la Fondation pour la dernière fois; fr. 6'609.— reçus par le Conseil d'administration. Produit des troncs de l'entrée : fr. 318.46

Dons en nature : Literie, vêtements, layettes, etc. continuent à affluer

Bilan : fr. 278'000.— (dont fr. 60'000.— d'emprunt.

50 ANS BIEN RACCOURCIS

Les grandes étapes de notre établissement hospitalier (de 1934 à 1982) ont été célébrées comme il se doit, relatées par des historiens de chez nous, aussi bien que par les chroniqueurs de tous nos quotidiens vaudois (Gazette comprise !); nous n'essayerons donc pas de faire ici une synthèse risquée de cette longue histoire et nous contenterons de repiquer à notre gré, selon les saisons, les pousses les plus émergentes, parfois aussi les plus inattendues, de ce vaste champ de culture à vocation nettement humanitaire; nous laissons ainsi à MM. Convert et Hildbrand le plaisir d'estimer, chacun à son propre boisseau, la valeur de la récolte du cinquantenaire.

1936:
Grande vente en faveur de l'Hôpital; fr. 17'000.— de bénéfice

1937:
Arrivée, dans ses serres déjà profilées, de M. Monachon

1938:
La Défense antiaérienne a son propre organisme chez soeur Antoinette

1941:
Le mazout baisse pavillon devant le charbon et le bois

1942:
Le mélange s'adoucit à la tourbe

1945:
La ferme possède un poulailler neuf; malheureusement, les poules d'alors ne purent jamais connaître les assauts de Platini, le coq le plus prolifique d'Europe dans les années... 80!

1946:
Vente de 2 parcelles du domaine, pourtant voulu inaliénable; on Pare le Choc par une pirouette de jurisprudence internationale.
Le Dr RoCHAT réclame avec pugnacité un 1^{er} «interne»; il l'obtient, comme prévu, pour fr. 120.— par mois (Dr J.-P. Christen)
Record des journées de malades: 24'744!

1947:
Fonds pour un agrandissement: on récolte fr. 134'092.90 dans le District.
Infirmières: recrutement très difficile (cela va durer longtemps)

1948:
Comptes: pour la 1^{re} fois apparaît le poste AVS: fr. 615.95

1949:
Problème du nouveau médecin du Brus-sus, non admis ipso facto dans l'enceinte hospitalière, déclarée «zone protégée».

1950:
Gabriel Dépraz succède à André Meylan-Besuchet au poste de président du Conseil; il y restera fidèle jusqu'en 1978!
A la ferme: l'eau chaude (un luxe?) est offerte à l'interne. Depuis l'automne, chaque malade (même de chambre commune) reçoit du beurre au petit déjeuner.

1952:
Les séjours des malades sont de plus en plus courts. (la faute est imputée aux sulfamidés)
Comptes: séparation entre «Exploitation médicale» et «Exploitation hôte-lière»
Agrandissement: nouvelle souscription, fr. 214'923.—!

1953:
Agrandissement: participation des 3 communes: fr. 47'000.—

1954:
Comité de dames: elles sont infatigables... et vont organiser de nouvelles ventes.
Paul-Abram Meylan (vérificateur des comptes) voit très clair! il ose écrire ceci:
1. Le prix de pension payé par l'Etat est trop bas?
Cause: trop de bonnes volontés gratuites chez nous.
Remède: accuser un léger déficit annuel
2. Manque de personnel qualifié?
Cause: salaires trop bas (infirmière fr. 280.— + fr. 150.— de pension = 430.—!)
Remède: les adapter aux normes cantonales.
Cela viendra bien gentiment (1969)

1955:
Comité Directeur: 50 séances dans l'année (agrandissement)

1956:
Louis Meylan succède à Georges Golay, comme caissier; il restera en place jusqu'en 1978.
5 (ou 27 mai): journée d'inauguration du 1^{er} agrandissement (3^{me} étage complet - nouvelle aile côté vent)
934 nouveaux souscripteurs! (grâce à Ernest Depierre)

1957:
Le personnel est affilié à une Caisse de Retraites. Louis Meylan s'escrime sur sa nouvelle machine comptable «Tor-pédo»; il la met au défi... il gagne!
Augmentation des recettes d'exploitation médicale, grâce surtout au service radiologique nouvellement équipé (Dr Convert)

1959:
Cérémonie (Hôtel de Ville) des 25 ans.

1960:
L'exploitation du domaine est abandonnée (Marius Meylan, dernier fermier).
Comptes: le poste «salaires-charges sociales» devient définitivement et en croissant le poste le plus lourd des frais d'exploitation (43,8 % en 1960; 77,32 % en 1983!)

1961:
Juin: la transformation complète de la ferme (rural) est terminée. (jolies chambres)
Plusieurs milliers de m2 de terrain sont donnés ou vendus à la Commune (Chez-le-Maître) pour les écoles.
Remerciements et souhaits «d'heureuse et longue retraite» adressés au Dr RoChat; il s'ampute lui-même de son «bloc chirurgical» qui, lui, donne des signes de vieillissement.

1962:
29 septembre: Soeur Amélie Bocion succède à Soeur Antoinette Jäggi, avide de repos.
Octobre: le Dr Louis-Charles LeCoultre devient médecin-chef et chirurgien attri-té.

Fin d'une génération de dirigeants.
Le 2^{me} agrandissement est planifié.
Comité de dames: pour la 1^{re} fois, une dame foraine en fait partie; elle habite Les Bioux (Mme G. Lugin)

1963:
Conseil d'administration: comporte maintenant 15 membres, de tout le Dis-trict; Le Chenit 8, Le Lieu 2, L'Abbaye 2, plus 3 désignés par les souscripteurs - Ernest Aubert et Francis Massy se reti-ent au bout de 29 ans!
Gilbert Balsiger, nouveau chef de cui-sine.
Bilan: dépasse pour la 1^{re} fois le million (fr. 1'065'906.—)

1965:
Henri-Daniel Piguet se retire, après 20 ans de secrétariat au Comité.
24 avril: Inauguration officielle du 3^{me} Hôpital; pas de changements spectaculaires, vu de l'extérieur, mais rénovations-innovations capitales: bloc chirurgical - maternité - bureau adminis-tratif - laboratoire - combles. Coût final: fr. 890'000.—, dont les Commu-nes payeront 1/3.
Convention franco-suisse (sécurité sociale)
Recettes extraordinaires: vente de 3 parcelles-legs de fr. 36'000.— - sous-cripteurs plus nombreux - hausse des tarifs cantonaux.
Accouchements: 154 (record absolu)

1966:
Don de fr. 50'000.—

1967:
Le Dr Jacques-Henri Piguet arrive en été.
Nouveau problème: Maison pour per-sonnes âgées (15% des lits).
Accident du Dr LeCoultre; le Dr RoChat fait un come-back.

1968:
Comité Directeur: événement: un forain en fait partie. (Denis Berney, des Bioux)
Le Dr J.-H. Piguet devient médecin-chef; établit un rapport annuel très inté-ressant; demande un subside annuel de la part des Communes.

1969:
Dr Piguet: «Personnel de bonne qua-lité, touche enfin un salaire selon l'échelle des Hôpitaux régionaux».
«La morgue est la pièce la plus chaude de la maison»

1970:
Guy Gilliéron arrive comme secrétaire administratif. Rapport de Gabriel Dépraz, Président: «l'Hôpital est devenu une entreprise... intégré par la force des choses dans les organismes collectifs de gestion, des sociétés d'assu-rances et des caisses-maladies, etc.; situation financière bonne, mais: fausse prospérité!»
Ferme: rénovation complète (suite au départ du dernier locataire).

Source du Brassus: l'Hôpital en reçoit les 11/56 (= fr. 50'000.—) (legs de Louis-Elysée Piguet)

1971:

Soeur Mathilde Vogel (31 ans d'activité) rallie St-Loup, sa maison-mère.

Rapport du Président: situation financière: un noir pessimisme s'installe, motif: le forfait que nous sert la convention accuse souvent 2 ans de retard (basé sur le budget de l'année précédente)... alors... avec l'inflation galopante!

Point épineux: les dons et legs influent-ils sur le prix de revient, qui est trop bas? La réponse est ambiguë. (Prix de revient de la journée: fr. 66.94, prix facturé: fr. 55.82.—)

Nouvelle ambulance (de district), bien équipée (un don anonyme).

1972:

Personnel: 75 postes complets = 1 par lit (normal)

Comptes: plus qu'un seul compte. (exploitation) = retour à 1950...!

Bilan: pour la 1^{re} fois, dépasse les 2 millions.

Entrées: 1135 malades (record absolu)

1973:

Conseil d'administration: entrée de la première femme (Mme Raymonde Bartschi).

Doyen du Collège des médecins (nouveau): Dr Blaise Convert

1974:

Situation financière redressée: 2 legs (fr. 187'000.—)

Mme N. Gay est nommée à la tête du bureau administratif.

1975:

Décès dramatique de Gabriel Corin. (infirmier-anesthésiste).

Dans une votation, la population de la Vallée refuse catégoriquement le Home pour personnes âgées; «On a tiré à boulets rouges sur les membres du Conseil... roquettes verbales.» (Gabriel Dépraz). Il fallut un rapport d'experts en gestion, rédigé par M. Mamie (Directeur de l'Hôpital Tiefenau, Berne) pour conclure sans équivoque à l'honnêteté de nos conseillers; dévouement purement administratif de cet épisode malheureux, qui laisse certainement des séquelles douloureuses chez ces victimes innocentes, et leurs familles, 10 ans après.

Direction: charge trop lourde pour soeur Amélie; elle sera répartie en 2 seconds.

1976:

Départ de soeur Amélie, le 16 avril.

Mme Houssin, nommée gouvernante-hôtelière.

Jean-Pierre Brand, nommé infirmier-chef

1977:

Nouvelles dénominations:

Le Conseil d'Administration devient: Conseil de Fondation. (18 membres).

Le Comité Directeur devient: Conseil d'Administration. (5 membres)

Départ de Guy Gilliéron, remplacé par Jean-Marc Hildbrand, qui sera nommé Directeur administratif en 1979.

Edouard Monachon cède le poste de chef technique à Charly Flaction

1978:

19 membres (dont 1 de Bois-d'Amont) au Conseil de Fondation.

Plus de «Cassier» au Conseil d'Administration (retrait de Louis Meylan, auquel succède la fiduciaire Heller).

Le Dr Saulet, de Bois-d'Amont, fait partie du Collège des médecins, présidé par le Dr LeCoultré.

Mme G. Benoît succède à Mme Houssin, et devient intendante.

Le Dr Basset, radiologue de Lausanne, exerce un jour par semaine.

Décès de Gabriel Dépraz, 28 ans Président, 31 ans conseiller.



† Gabriel Dépraz, Président du comité directeur, de 1950 à 1978

Nouveaux statuts: l'Hôpital devient une Fondation Indépendante (dès le 1^{er} juillet).

Prix de la journée: fr. 160.80: c'est l'escalade

1979:

Tous les souscripteurs, actuels et futurs, font partie d'une nouvelle Association: **Les Amis de l'Hôpital** (présidée par **Mme Marguerite Aubert-Chollet**) dont le but principal est d'agrémenter le séjour des malades.

Départ de soeur Laure, depuis 30 ans en service!

Première étape de l'agrandissement. «La cuisine, rénovée, est un des meilleurs restaurants de la Vallée». (Dr LeCoultré dixit!)

1980:

Intense activité des maîtres d'état, mais la devise est respectée: maintenir l'exploitation pendant les travaux. Mme Martine Ballestraz, première

femme, entre au Conseil d'Administration (exécutif).

Bilan: fr. 6'736'000.—

3 dons importants: environ fr. 437'000.—

A ce propos, cf. l'Art. 31 de la loi cantonale sur les établissements sanitaires (1978):

«Les dons, legs et autres recettes... sont acquis aux établissements privés reconnus d'intérêt public. La Direction de l'établissement en dispose librement.» Le service physiothérapie n'enregistre que 140 séances en une année.

M. Edmond Kiener assume le poste d'infirmier-anesthésiste.

Départ effectif de Louis Meylan: 22 ans au tiroir-caisse, (souvent en nocturne!) avec finalement comme appointements le salaire d'un saute-ruisseau.

1981:

Départ des 2 dernières «soeurs de St-Loup»; la page des diaconesses est ainsi définitivement tournée; elle laissera de la nostalgie chez beaucoup.

Bilan: fr. 10'275'000.—

Physiothérapie: 1731 séances (on y mange du Lyon!)

1982:

Le nouvel Hôpital, agrandi, est inauguré le 27 août; sa description en est faite dans la «plaquette» de circonstance.

Le Dr Rochat donne sa démission au mois de mars; «Pendant 48 ans, il a oeuvré pour le bien et la guérison de chacun, vraie cheville ouvrière de cet établissement, toujours prêt et toujours avec le sourire», commente le rapporteur de l'année (Jean Berney)

Le Dr Saulet est Doyen pour 2 ans.

M. Monachon s'en va, lui aussi, après 45 ans passés au service technique, dont 40 comme chef.

Physiothérapie: 8838 séances. (L'insatiable lion s'est adjoint une jeune collaboratrice anglaise)

Le bilan, vous le voyez? Profitez, c'est le record absolu: fr. 11'291'469.91... et ça marche, avec un bénéfice de fr. 25'839.65 au compte d'exploitation!

1983-84:

A part le décès bouleversant du Dr Blaise Convert, survenu le 9 juillet dernier, et sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, seuls quelques faits émergent au cours de ces deux années:

M. François Champion, dès 1983, succède à Mme N. Gay à la tête de l'administration-comptabilité.

Les Médecins-Assistants se relaient régulièrement au gré des mois; ils se trouvent le plus souvent à deux au service de la maison; c'est ainsi qu'on en dénombre une bonne vingtaine de 1977 à 1984.

Le 26 avril 1983, se constitue un Comité d'Organisation pour célébrer au mieux le jubilé de l'Hôpital... ce dont vous

pourrez juger sur place d'ici quelques jours!

Le Dr J.-H. Piguet va nous quitter, pour revêtir, à Berne, la fonction de suppléant de l'office fédéral des affaires sanitaires de l'armée (dès octobre).

Esquisse de conclusion

Cette rareté de faits saillants au cours de ces toutes dernières années signifierait-elle que notre établissement se laisse peu à peu glisser en état de somnolence?

Bien au contraire: après les multiples turbulences dues à ses nouveaux statuts, à sa restructuration, à sa reconstruction presque totale, ainsi qu'à l'inflation démentielle des coûts de la santé, l'Hôpital de demi-zone de La Vallée a retrouvé une vitesse de croisière propre, située certes à un niveau bien différent de celui des premières décennies; il a reconquis une nouvelle et bienvenue maturité; ses coûts se sont stabilisés, sans pour cela diminuer la haute tenue de ses prestations, fournies par un personnel de plus en plus qualifié; il rend bien tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui, à tel point qu'il aimerait même en rendre plus, surtout dans certains de ses secteurs qui n'accusent pas de surcharge.

La population, se rendant compte qu'elle possède à domicile un ensemble hospitalier de grande valeur, saura toujours mieux l'apprécier, en se confiant à lui plutôt qu'à un autre; c'est là notre vœu, en guise de conclusion.

E.S.

Sources

Archives de la Commune du Chenit; archives de l'Hôpital (dont les «rapports annuels»); documents de MM. H.-D. Piguet, Alfred Schreyer, de Mme Hedda Baud (Enfance abandonnée), coupures de la presse vaudoise; cassettes de Mlle Germaine Golay.

Interviews diverses, entre autres de Mme et M. Ali Meylan avec M. Francis Piguet, de MM. A. Schreyer, Louis Meylan, Serge Guignard, J.-M. Hildbrand, de Mlle Eastwood.

Interview de Mlle Diana-Jane Eastwood, infirmière-sage-femme à l'Hôpital

Réalisée le 3 juillet dernier, dans la sympathique cafeteria de notre établissement; je suis confortablement installé en face d'une jeune femme souriante, qui répond très volontiers à mes questions dans un français courant, teinté d'une indéniable et plaisante note anglo-saxonne.

E.S. Mademoiselle, d'où êtes-vous originaire?

D.-J.E. Comme vous le savez (et vous le percevez!) je suis anglaise, du Yorkshire exactement, issue d'une famille d'artistes; mon père est «professeur d'art» à Leeds, et ma mère radiologue; je ne suis donc pas la fille du grand acteur-scénariste américain, du même nom, comme le croient certains.

E.S. Quelles études avez-vous faites, pour qu'on vous voie ici en qualité de sage-femme?

D.-J.E. J'ai suivi naturellement une High-School, à Mirfield, avec une option «langues», spécialement le français, et j'ai obtenu un diplôme normal, ç-à-d. sans bac. En 1974, je suis entrée à l'Ecole d'Infirmières de Wakefield; c'est une école professionnelle (training) où, après 3 ans, j'ai réussi mon diplôme S.R.N. (State Registered Nurse) = Infirmière diplômée; en même temps, j'avais fait de la pratique dans un hôpital, en soins généraux, en passant de la gériatrie (c'est comme ici, on débute par ça, où il y a le moins de véritables responsabilités) aux urgences, etc.

E.S. Et la sage-femme?

D.-J.E. J'ai dû suivre en plus, pendant 2 semestres, des cours spécialisés à l'Hôpital universitaire de Manchester; à 22 ans, j'avais obtenu mon diplôme national de sage-femme (State Certified Midwife); j'ai pu alors pratiquer pendant 5 ans à l'Hôpital universitaire (Wythenshawe Maternity); j'avais un poste à responsabilités: salle d'accouchements (avec un médecin seulement pour les cas compliqués) - soins intensifs - prématurés - postnatalités - soins aux femmes enceintes - et j'avais parfois 25 à 30 bébés «sur les bras».

E.S. Nous voilà arrivés en 1983... il va se passer quelque chose d'important dans votre existence; à quoi pensiez-vous?



D.-J.E. De plus en plus, j'avais envie de voir un peu le monde, de changer, d'aller pratiquer ailleurs et...

E.S. Comment vous y êtes-vous prise? Ce devait être difficile?

D.-J.E. En octobre 1983, je suis tombée sur une annonce insérée dans le journal professionnel «Nursing Times», par les soins d'une agence sérieuse: «Poste à responsabilités... en Suisse» et il n'y avait pas de salaire mentionné. J'ai répondu à l'agence, qui m'a aiguillée sur l'Hôpital de La Vallée, en me donnant des précisions quant aux conditions; j'ai immédiatement signé un contrat provisoire pour 2 ans, dès le 1^{er} mars 1984!

E.S. C'était un peu risqué, une aventure?

D.-J.E. Oh, non! En janvier déjà, je suis venue faire un stage probatoire de 3 semaines: accueillie à Cointrin par Mme Monachon, qui m'a conduite au Sentier, Mme Kiener m'a donné tous les détails sur le travail qui m'attendait; puis je suis vite retournée en Angleterre, où j'ai passé, très bien, mon examen final de français... je pouvais revenir.

E.S. Alors, votre arrivée pour votre engagement définitif?

D.-J.E. Le 1^{er} mars; il y avait pas mal de neige, mais cela ne m'a pas du tout effrayé.

E.S. Vos premières impressions, mais pour de bon cette fois?

D.-J.E. Très favorables; j'ai trouvé tous les locaux très en ordre, c'est très moderne, aussi pour l'équipement; j'ai tout de suite eu de bonnes relations avec les patientes et le personnel (sans parler de la direction!)

L'HÔPITAL DE LA VALLÉE vous présente son corps médical et son personnel infirmier en pleine action, dans ses nouveaux locaux modernement équipés.

Voilà le titre du billet que, d'entente avec nous et comme promis, le Dr Blaise Convert commençait à développer au moment où une mort brutale l'enlevait à sa famille et à nous tous.

Par respect pour sa mémoire, nous n'avons voulu laisser à personne d'autre le soin de rédiger l'article que le Doyen en titre du Collège des Médecins se faisait un devoir et un plaisir de signer de sa plume alerte; la photo ci-dessous ne peut, hélas, que nous rappeler le souvenir du Docteur trop tôt disparu.

Par voie de conséquence, et dans le même respect, nous n'avons pas modifié dans l'«Historique» les deux allusions aux apports précieux qu'allaient nous offrir de conserve le Dr Convert et M. Hildbrand, chacun dans son propre secteur d'activité.

